GONESSE dans la **GRANDE GUERRE**

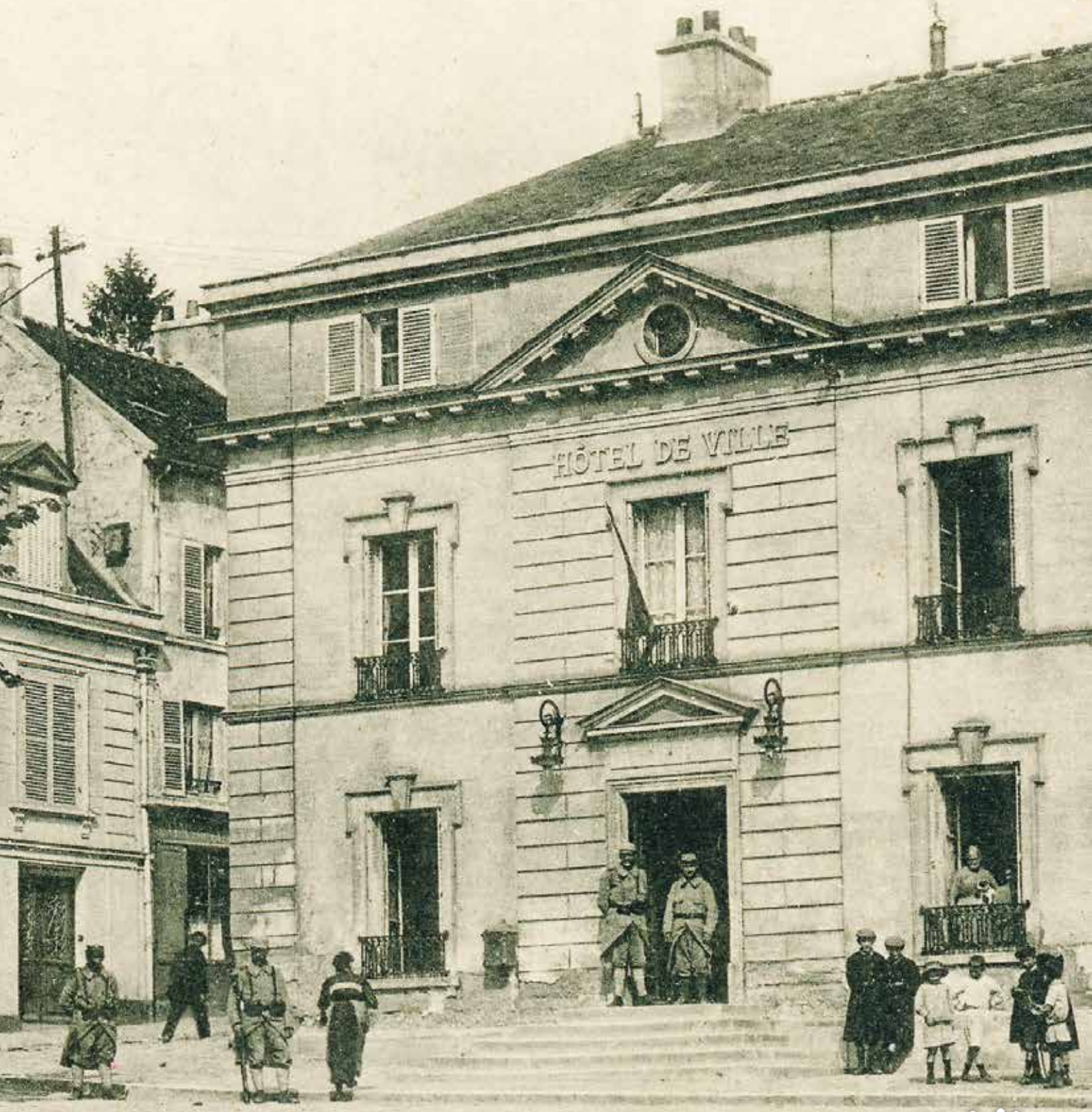

Edito

© Lionel RUHIER

OUVRAGE RÉALISÉ PAR
LE SERVICE ARCHIVES ET PATRIMOINE
DANS LE CADRE DE LA COMMÉMORATION
DU CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE 1918.

VILLE DE GONESSE - NOVEMBRE 2017

La vie quotidienne à Gonesse au cours des cinquante-deux mois de la Grande Guerre est semblable à celle des autres villes et villages de « l'arrière ». Epargnée par les combats et les destructions, Gonesse a néanmoins payé un très lourd tribut humain à la victoire de 1918. Tout au long du conflit, la ville a dû, comme chaque commune de France, consentir à de multiples sacrifices. Il a fallu à ses habitants apprendre à vivre malgré les réquisitions et les privations, accueillir les troupes de passage mais aussi les réfugiés, compenser aux champs l'absence des hommes partis pour le front, connaitre l'angoisse concernant le sort d'un être cher envoyé au combat.

Les témoins de cette époque ayant disparu, le service Archives et Patrimoine de Gonesse a dû, pour rédiger cette publication qui retrace l'histoire de Gonesse dans la Grande Guerre, consulter les fonds d'archives publiques et recourir aux documents conservés par les descendants des combattants et de leurs proches. A partir des registres de délibérations, correspondances officielles ou familiales, cartes postales et photographies, le récit qui suit a été construit autour de quelques dates et faits marquants de cette longue épreuve qu'a été la Grande Guerre pour les Gonessiens.

La publication de cet ouvrage et l'inauguration du nouveau monument aux morts de Gonesse le 11 novembre 2017 s'inscrivent dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale. Notre actuel monument inauguré en 1920 à l'instar des 30 000 monuments construits en France de 1920 à 1925 a été installé dans le cimetière communal. La municipalité a souhaité le déplacer en cœur de ville pour permettre une participation encore plus large des citoyens aux commémorations patriotiques qui contribuent à entretenir le devoir de mémoire. Le monument n'étant pas déplaçable, un nouveau monument a été créé dans le parc de la mairie, au cœur du pôle civique et laïc de la ville.

Le projet a été choisi par une commission composée d'élus, d'anciens combattants et de représentants du Conseil des sages et du Conseil municipal des jeunes. Il s'agit d'un monument du XXIe siècle non pas à la gloire de la victoire des uns sur les autres mais en l'honneur des morts pour la nation. Un travail de recherche a permis de compléter et de corriger la liste des noms inscrits sur quatre stèles érigées autour du monument. Le devoir de paix dans ce monde plein de menaces est à exercer et à transmettre aux plus jeunes. Voilà pourquoi nous avons fait le choix de représenter un enfant qui porte à bout de bras la pierre de la paix, toujours à construire. Le présent ouvrage et ce monument en bronze réalisé par l'atelier Vergne et la fonderie Ilhat sont des héritages que nous laissons aux générations futures pour ne jamais oublier que nous devons nous souvenir toujours.

Jean-Pierre Blazy
Maire de Gonesse

1914

Le 4 janvier 1914, pour la première fois de l'année, Xavier Lalonde, maire de Gonesse, réunit le Conseil municipal. Comme le veut la tradition, il présente ses vœux à chacun des élus et à leurs familles en espérant que la nouvelle année leur apporte toutes les félicités et qu'elle soit exempte de toutes les peines que la vie réserve. Le maire ajoute : « *Je désire bien vivement que dans notre assemblée et qu'au cours de nos séances futures un bon esprit de justice, de concorde et de paix ne cesse d'y régner…* »

Gonesse est en effet un gros bourg tranquille, en retrait de la route nationale, à quelques kilomètres de Paris. La richesse de son terroir a fait sa prospérité tout au long de son histoire qui est aussi celle des boulangers forains qui vendaient le bon pain de Gonesse aux Parisiens. Mais la proximité de la capitale et de la route des Flandres, voie empruntée au fil des siècles par les envahisseurs venus du nord et de l'est, lui ont aussi valu de vivre des heures sombres. Occupé et rançonné par les armées coalisées contre Napoléon en 1814 et 1815, Gonesse a de nouveau connu l'invasion lors du terrible siège de Paris par les Prussiens en 1870.

En paix depuis près de 40 ans, Gonesse se modernise en ce début du XXe siècle. L'éclairage électrique remplace progressivement l'éclairage au gaz et bénéficie aux rues de la ville et à la mairie qui accueille le premier poste téléphonique en 1913. La même année un nouveau bureau de poste est construit et ouvre en juin 1914. A la faveur du passage de la ligne des chemins de fer du Nord et de la construction d'une gare à proximité des communes de Gonesse, Villiers-le-Bel et Arnouville, de nouveaux quartiers apparaissent, comme celui de la Garenne. La population se diversifie. Encore largement rurale, elle se compose désormais aussi d'ouvriers et d'employés.

L'usine Vimont, rue de Paris *(Collection SHAGPF)*

Si la vocation agricole prédomine encore à la veille de la Grande Guerre, quelques activités industrielles et artisanales s'implantent à Gonesse. Une fabrique de bonneterie et de flanelle, l'usine Vimont, emploie près de 250 ouvriers et ouvrières.

La maison Faglin produit des boutons et la fabrique de Monsieur Chaillou, dont le directeur est Paul Chandivert, produit au moulin d'Etif des chapeaux de feutre et d'autres, « en imitation de paille d'Italie ».

La fabrique de chapeaux au moulin d'Etif *(Collection particulière)*

La commune, en ce début d'année 1914 est administrée par Xavier Lalonde, qui vient de succéder à Pierre Victor Colin, maire pendant 29 ans, décédé l'année précédente. La municipalité qu'il dirige, essentiellement composée de notables, propriétaires, agriculteurs et négociants, s'affirme républicaine et démocratique. On se rappelle que l'opposition, conduite aux élections municipales de mai 1908 par Monsieur Poiret n'avait pas manqué de protester contre « les insinuations tendancieuses » du maire en place, lequel ripostait en qualifiant ses adversaires politiques d'esprits rétrogrades, ennemis de tout progrès. En remportant le scrutin, Pierre Victor Colin avait remercié et félicité ses électeurs de ne pas s'être « *laissés prendre aux manœuvres cléricales et déloyales de la dernière heure* ».

A Gonesse comme ailleurs, la séparation des Eglises et de l'Etat et l'émergence d'un esprit républicain et laïc a opéré un clivage que l'on peut remarquer au sein de la population. La Jeunesse Amicale de Gonesse autrement appelée « les Bleuets » soutenue par l'Eglise, a pour concurrents « les Coquelicots » encadrés par l'instituteur, notamment dans les compétitions sportives organisées par la Ville.

Les Bleuets de Gonesse *(Collection SHAGPF)*

Fête de la gymnastique, 2 juin 1912 *(Collection SHAGPF)*

Visite du général Durand à Gonesse le 20 août 1911 *(Collection particulière)*

Les occasions de faire la fête ne manquent pas, comme le montrent les cartes postales de l'époque. La cavalcade de 1906 au cours de laquelle les Gonessiens rivalisent de fantaisie vestimentaire, la fête de la gymnastique présidée en 1908 par Monseigneur Gibier, évêque de Versailles, celle de 1912, où l'on voit les enfants défiler en bon ordre, mais aussi la très officielle visite en 1911 du général Durand, membre du Conseil Supérieur de la Guerre, commandant de corps d'armée et enfant du pays, sont autant de réjouissances qui attirent les Gonessiens.

L'été 1914 est chaud, la récolte de blé s'annonce bonne. Les jeunes gens de 20 ans sont déjà partis accomplir un service militaire qui doit durer trois ans. Leur absence ne semble pas trop pénaliser les travaux agricoles. Le 12 juillet 1914, un violent orage frappe la ville faisant d'importants dégâts rue des Fromagers. Trois semaines plus tard, c'est un autre coup de tonnerre qui bouleverse la quiétude des Gonessiens : la guerre est déclarée.

1er août - 3 août 1914
Premiers jours de guerre

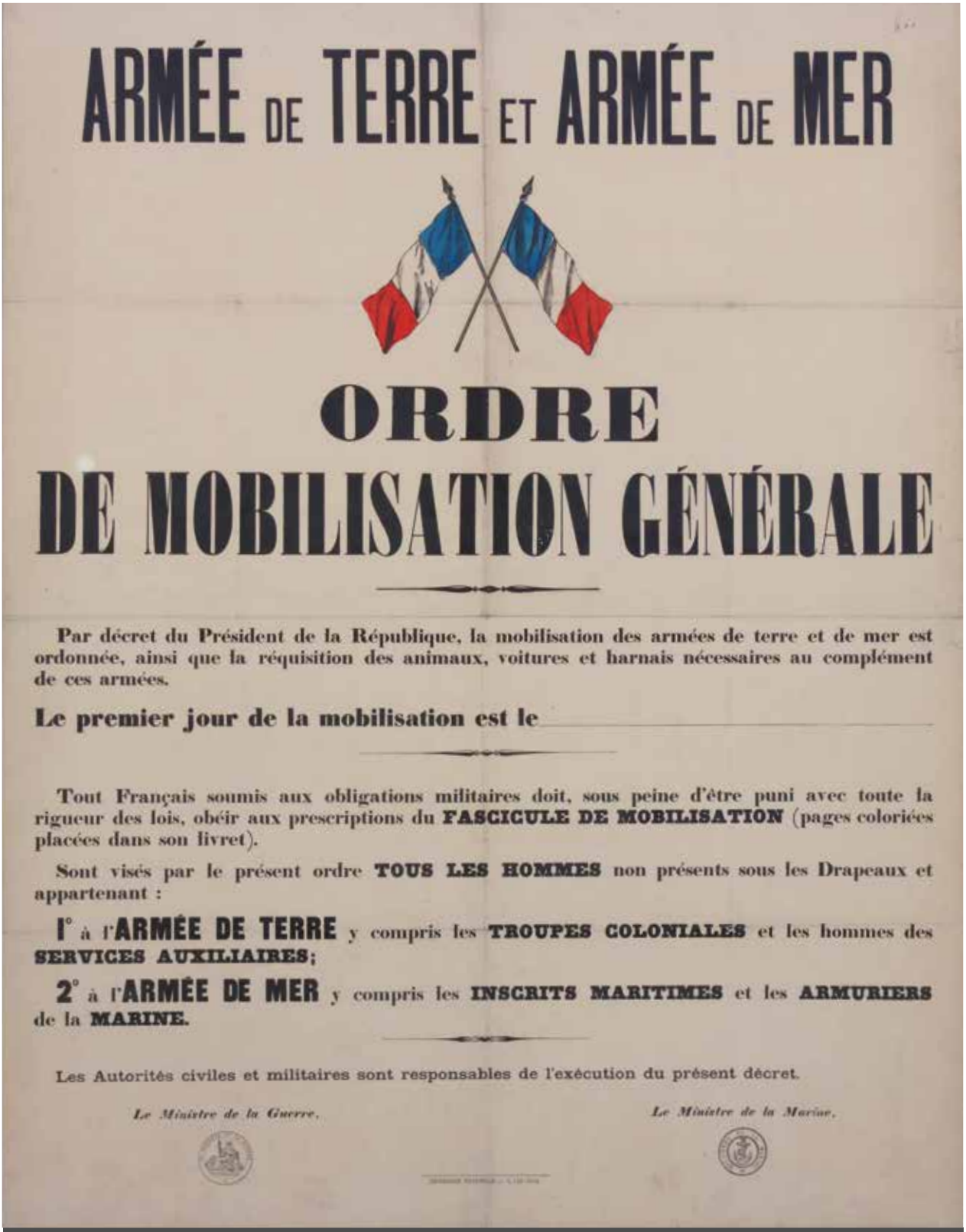

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER

ORDRE
DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le _____

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1° à l'**ARMÉE DE TERRE** y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

2° à l'**ARMÉE DE MER** y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE.**

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre. *Le Ministre de la Marine.*

L'affiche de la mobilisation générale, 1er août 1914

Le 1er août 1914, le gouvernement français ordonne la mobilisation générale dont le premier jour est fixé au lendemain. Partout en France, l'annonce en est faite par les autorités municipales. Tandis que sonne le tocsin, la population prend connaissance des instructions portées sur la fameuse affiche placardée sur les murs des principaux édifices publics.

A compter du dimanche 2 août, les hommes assujettis aux obligations militaires et non présents sous les drapeaux, appartenant à l'armée de terre ou à la marine doivent, selon les consignes indiquées dans leur fascicule de mobilisation, rejoindre leurs unités d'affectation.

A cette nouvelle, le maire de Gonesse convoque pour le 3 août à 9 heures du matin le Conseil municipal en séance extraordinaire. Devant ses conseillers, Xavier Lalonde expose qu'il y a lieu de prendre une série de mesures dictées par « l'urgence et les nécessités actuelles ». Dans ces graves circonstances, le maintien de l'ordre et le respect de la propriété doivent être garantis. Les autorités redoutent en effet de possibles troubles, voire des manifestations d'hostilité à la mobilisation, des appels à la désertion.

Les municipalités sont donc invitées à prendre toutes mesures propres à garantir la sécurité et la tranquillité publique. La première décision du maire de Gonesse va dans ce sens : Monsieur Lalonde appelle à la formation d'une garde civile, composée de volontaires âgés de 49 à 55 ans, équipés chacun d'un revolver et de 25 cartouches. Au soir du 3 août, la guerre est officiellement déclarée par l'Allemagne.

La seconde mesure prise par le Conseil municipal de Gonesse est d'ordre économique. La moisson est en cours et le départ des hommes pour le front fait craindre une pénurie de main d'œuvre agricole. Le maire fait donc appel aux bonnes volontés et à tous les désintéressements pour que les récoltes soient rentrées et les grains battus. Les volontaires sont priés de se mettre en relation avec les propriétaires ou encore avec Monsieur Richebois, désigné comme mandataire des cultivateurs mobilisés. Le cas échéant, on envisage même une réquisition d'hommes. Il convient aussi d'assurer le ravitaillement de la population et tout particulièrement des personnes nécessiteuses. Aussi une aide alimentaire est décidée et Monsieur Richebois prend l'engagement de vendre les cent kilos de pommes de terre au prix de 15 francs, mais par quantité minimum de 25 kilos. Enfin pour toute question relative à l'approvisionnement, une commission municipale de 6 membres est constituée.

Il n'est finalement nul besoin de recourir à des mesures exceptionnelles pour le battage des grains, les exploitants encore présents à Gonesse étant en nombre suffisant pour accomplir ce travail.

La mobilisation des hommes, tout comme la moisson, se déroule en cet été 1914 sans difficultés particulières. Les jeunes Gonessiens, délaissant les travaux des champs pour endosser l'uniforme sont sans doute partis comme beaucoup d'autres avec la certitude, sinon l'espoir d'être bientôt de retour…

167

Séance du 3 août 1914

L'an mil neuf cent quatorze le trois août à neuf heures du matin, le Conseil municipal de la Commune de Gonesse s'est réuni à la Mairie en session extraordinaire sous la Présidence de M. Lalonde Maire.

Etaient présents : M.M. Claret, Lalonde Maire, Gelhar Launoy, Dupuis, Dussoud, Clément Dubois, Faglin Debrouwer Pothier, Cottard Grouin Brière, Foullon, Docteur Cousinou Adjoint.

Absents excusés M.M. Chorigny, Rieger, Sarrazin, Docteur Broquet excusés.

Secrétaire M. Dupuis.

M. Dupuis secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

Ordre de Mobilisation. M. le Maire expose au Conseil qu'en raison de l'ordre de mobilisation générale paru hier il y a lieu de prendre d'urgence différentes mesures nécessitées par les circonstances actuelles.

Le Conseil.

Dans le but de maintenir l'ordre et de faire respecter la propriété, il est décidé qu'un appel sera fait aux habitants pour demander des volontaires de 49 à 55 ans qui devront contracter un engagement à la Mairie sous le titre de gardes civils. Ils devront se munir d'un revolver et de 25 cartouches.

Il est décidé l'affichage du manifeste ci-après.

La Municipalité de Gonesse dans les

Compte-rendu de la séance extraordinaire du Conseil municipal, 3 août 1914 *(Archives communales)*

Eté 1914

Les conscrits de la classe 1913 montent au front

L'évènement que constitue la tenue du conseil de révision est souvent l'occasion de festivités. Bals, banquets et attractions foraines clôturent les opérations. Sur la place, des marchands ambulants suivent l'itinéraire du conseil dans le département et vendent les accessoires indispensables à la tenue du jeune homme déclaré bon pour le service : cocardes, chapeaux de fantaisie et cravates tricolores…Si les futurs soldats font la fête et célèbrent la reconnaissance de leur capacité à combattre, les autorités ne sont pas en reste. Prévoyant, le maire de Gonesse a ainsi sollicité et obtenu du Conseil municipal en février 1913 un crédit de 200 francs sur le chapitre des dépenses imprévues « *pour frais de banquet et de réception des personnages officiels* ».

Les jeunes Gonessiens de la classe 1913 font la fête à l'issue du conseil de révision qui les a déclarés bons pour le service. Moins d'un an plus tard ils seront envoyés au front. *(Archives communales).*

L'ambiance festive qui préside encore à la sélection des recrues en cet automne 1913 ne dissimule pas l'extrême tension politique et diplomatique qui règne en France et dans le reste de l'Europe. La crise des Balkans fait monter d'un cran la crise internationale qui débouchera inévitablement, par le jeu des alliances militaires, sur un conflit généralisé. L'Etat-major français a conscience de l'infériorité numérique de son armée face à celle du Kaiser et fait pression pour modifier en conséquence la loi sur le recrutement qui date de 1905. En cas d'attaque soudaine et massive de l'Allemagne que les stratèges n'excluent pas, le plan XVII de Joffre a peu de chances de compromettre la réussite du plan Schlieffen.

Malgré de fortes oppositions politiques et une âpre discussion dans les deux chambres, le Parlement adopte la nouvelle loi sur le recrutement le 7 août 1913. La durée du service militaire passe de deux à trois ans et l'incorporation de la classe 1913 doit-être, par anticipation, achevée au plus tard dans la deuxième quinzaine de novembre. Deux classes d'appel partent donc à quelques semaines d'intervalle, composées de jeunes de 20 et de 21 ans. Conformément au tableau de répartition des classes, l'armée d'active au 1er octobre 1913 se compose des classes 1911 à 1913, la réserve de l'armée d'active des classes 1900 à 1910. L'armée territoriale et sa réserve, des classes les plus âgées: 1893 à 1899 et 1887 à 1892.

L'armée française en temps de paix passe donc de 540 000 à 740 000 hommes, face à 850 000 soldats allemands. Une telle réforme pose de lourds problèmes logistiques. A titre d'exemple, le ministère de la guerre publie l'avis suivant : « *En raison de l'appel dans le 4e trimestre 1913 des classes 1912 et 1913 et pour faciliter les opérations d'habillement… à titre exceptionnel… les jeunes soldats à incorporer sont autorisés à se munir d'une paire de chaussures neuves ou en très bon état qu'ils conserveront au régiment et dont la valeur leur sera remboursée immédiatement. Ces souliers devront se rapprocher très sensiblement comme forme générale et comme qualité de la matière première du brodequin réglementaire* ». C'est sur le coût moyen de ce brodequin réglementaire, 17 francs 50 pour les troupes à pied et 17 francs pour les troupes à cheval que sera évaluée la valeur des chaussures acceptées, en tenant compte cependant de leur degré d'usure.

Le conseil de révision se réunit une dernière fois avant les hostilités à Gonesse le 23 mars 1914. Après une courte période d'instruction ces jeunes recrues incorporées dans les dernières semaines précédant la mobilisation et dans celles qui ont suivi vont subir très rapidement le baptême du feu. Quant aux appelés de la classe 1913, ils partent immédiatement au combat.

Bon pour le service ! *(Collection particulière)*

3 septembre 1914
Les Allemands auraient atteint la Patte d'Oie

Aux premiers jours de septembre 1914, les Allemands sont aux portes de Paris. Contre toute attente, négligeant une attaque frontale de la capitale, ils infléchissent leur marche en direction du sud. L'objectif assigné à la IIIe armée du général von Klück est de prendre à revers et d'anéantir les troupes françaises en pleine retraite. L'ennemi découvre ainsi son aile droite, ce qui n'échappe pas au commandement français. « *Les pointes avancées de ses patrouilles ne dépassent guère la route transversale qui va de Plailly à Survilliers et à Luzarches par le fond de la vallée. Quelques éclaireurs seulement poussent une reconnaissance d'un à deux kilomètres sur la grande route, dans la direction d'Ecouen* », note François Frédéric Moreau dans le récit qu'il fait des évènements précédant la bataille de la Marne.

L'Oise franchie le 1er septembre, les troupes allemandes progressent en direction de Senlis et de Chantilly. Senlis tombe au soir du 2 septembre et la ville est incendiée. Chantilly est investie le lendemain matin.

Un groupe de cavaliers campe à la Chapelle-en-Serval tandis qu'un autre atteint la ferme de Royaumont. On s'est battu la veille au soir à Plailly et à Mortefontaine, point extrême de l'avance allemande en direction de la capitale. Joffre et Galliéni organisent la contre-attaque en acheminant les troupes disponibles avec le concours notamment des taxis parisiens. La bataille qui s'engage sur l'Ourcq et la Marne le 5 septembre est gagnée le 11. Paris est sauvé. L'armée française aussi, mais au prix de pertes humaines effroyables.

Selon Adrien Théry, quelques uhlans se seraient aventurés jusqu'à la Patte-d'Oie de Gonesse le 3 septembre. « *Quand Gonesse apprit cela, on s'y affola. Nombreux furent ceux qui, oublieux de 1870, crurent devoir se réfugier dans Paris, chargés de quelques hardes et d'un peu de provisions. La victoire de la Marne les ramena chez eux, tranquillisés* ».

Si l'incursion d'un groupe d'éclaireurs ennemis à Gonesse n'est pas formellement établie, sa simple annonce a suffi pour raviver le souvenir de la très dure occupation prussienne de 1870 et convaincre chacun de la gravité du moment. La gare de Villiers-le-Bel, depuis un mois a vu passer de nombreux trains « *bondés de Belges, hommes, femmes, enfants à peine vêtus ; puis ce fut le tour de nos compatriotes des régions du Nord… on ne se doutait pas que, quelques jours plus tard, il faudrait nous aussi tout abandonner, maison, mobilier, linges, etc…l'avant-garde de Von Kluck ayant poussé jusqu'à Gonesse* », peut-on lire dans le journal *La Liberté* le 23 mars 1915.

Le 3 septembre 1914, la gare est évacuée vers 11 heures, un peu après l'arrivée de huit blessés amenés de Senlis sur un chariot. Dans la soirée quelques familles montent sur une plate-forme qu'ils poussent en direction de Paris, tandis que quelques déprédations et vols sont constatés à Arnouville. Des rondes de nuit s'organisent avec l'aide d'habitants volontaires pour protéger les habitations et commerces abandonnés.

Le départ des Gonessien, septembre 1914 *(Collection particulière)*

Carte postale éditée au profit de l'œuvre des prisonniers de guerre du canton de Gonesse *(Collection SHAGPF)*

Automne 1914
La municipalité organise la solidarité

Dès le mois d'août 1914, le flot des refugiés belges, grossi des familles du nord de la France et de la Picardie atteint le département de Seine-et-Oise. La solidarité s'organise rapidement pour venir en aide à ces populations déplacées et totalement démunies. L'œuvre des secours aux réfugiés belges perçoit des subventions versées par les communes. Gonesse y contribue à hauteur de 281 francs qui viennent s'ajouter aux 219 francs produits par la vente de petits drapeaux belges proposés au public par les jeunes filles de la commune.

Le Conseil municipal le 22 décembre 1914, poursuit l'action en sollicitant l'inscription d'un crédit de 500 francs au budget de la ville. Chaque réfugié adulte pourra percevoir 1 franc 25 et 50 centimes pour chaque enfant de moins de 16 ans, en escomptant le remboursement par l'Etat de ce que les élus locaux considèrent comme une avance. L'année suivante, le 25 et le 26 mai 1915, les jeunes filles de Gonesse parviennent à réunir 429 francs et 55 centimes à l'occasion de la « Journée Française ». Le maire et les membres du Conseil ne manquent pas de leur adresser leurs sincères remerciements.

Plus tard, en avril 1918 la loi impose aux municipalités d'établir un état chaque semestre des logements vacants susceptibles d'accueillir des réfugiés. Gonesse entend se plier à cette formalité mais rappelle, lors de la séance du Conseil municipal du 18 mai 1918, qu'en raison du nombre très élevé de réfugiés et de rapatriés déjà installés à Gonesse, il devient impossible d'assurer le logement de nouvelles personnes.

La solidarité coûte cher. Le maire le fait remarquer en expliquant que les familles nécessiteuses, bénéficiant des soupes populaires depuis le début de la guerre, ont aussi profité de la fourniture d'une importante quantité de charbon. De fait, il s'interroge sur les moyens de subventionner cette dépense de façon plus économique et après examen de la question, le Conseil vote une subvention

Plusieurs soldats français posent devant la mairie
(Collection SHAGPF)

mensuelle de 75 francs pour novembre et décembre 1915. Cette subvention est renouvelée en 1916.

Les soldats mobilisés et leurs familles sont également l'objet de soutiens financiers et matériels. En décembre 1914, le Conseil municipal vote un crédit destiné à l'achat de vêtements chauds pour les soldats au front. L'année suivante, en décembre 1915, la femme d'un soldat mobilisé, mère de deux enfants, est admise 20 jours à l'hôpital. La charge de ses enfants revient à la dame Cossard, hôtelière de Gonesse, qui sollicite 51 francs.

Au front, la situation sanitaire est désastreuse. Survivant dans des conditions d'hygiène de plus en plus mauvaises, les hommes sont fréquemment atteints de dysenterie et d'affections pulmonaires. La tuberculose se répand au point d'inquiéter vivement les autorités. Le préfet de Seine-et-Oise soutient devant les élus locaux l'Oeuvre d'Assistance aux Militaires tuberculeux de la Guerre. Le conseiller municipal Cousinou, également médecin à l'hôpital de Gonesse, insiste sur le fait qu'il s'agit d'informer les malades et surtout d'empêcher la propagation des germes. La commune contribue à l'action de cette œuvre pour 50 francs, comme elle soutient pour le même montant l'assistance aux mutilés de guerre en juillet 1916.

En novembre 1915 l'assistance aux prisonniers de guerre du canton avait bénéficié d'une subvention de 300 francs. Pareille somme est reconduite en septembre 1916.

La détresse de certains soldats est autant que possible prise en compte. Ainsi Narcisse Thierry, clairon au 59e régiment d'infanterie au front depuis deux ans, orphelin de père et de mère, demande à la municipalité quelques secours en mars 1917. En février 1918, le Conseil renvoie la demande au bureau de bienfaisance. « *Ce jeune homme sans famille est privé de tout ce qui peut adoucir les souffrances morales et physiques du soldat. Il serait donc charitable que le conseil d'administration remplaçât, dans la mesure du possible la famille qui manque à ce pauvre garçon et lui envoyât mensuellement une petite somme qui lui permettrait de supporter moins lourdement l'isolement dans lequel il se trouve…* » La commission, jugeant qu'elle doit encourager dans la limite de ses ressources « *l'énergie de nos braves soldats* » décide à l'unanimité le 21 mars 1918 d'envoyer mensuellement un mandat-poste de 5 francs au jeune Thierry avec effet du 1er janvier, ce secours devant cesser au jour où il contracterait mariage.

1915

L'année 1914 s'achève dans la désillusion et le deuil. La guerre que l'on espérait courte s'enlise dans les tranchées et déjà plus d'une trentaine de Gonessiens sont morts au combat. Les premiers jours de 1915 laissent augurer un bilan tout aussi lourd pour l'année qui commence : le 1er janvier, le soldat Charles Notel est tué en Argonne. Le 4 janvier, Fernand Suteau du 7e régiment de zouaves de marche tombe à Roclincourt dans le Pas-de-Calais. Le lendemain, Hyacinthe Souplet est porté disparu dans le bois de la Gruerie en Argonne, non loin du lieu où, au début de l'hiver, a été tué Paul Chandivert, directeur de l'usine Chaillou. Enfin ce même jour, Marius Moreaux, sergent au 25e bataillon de Chasseurs à pied, grièvement blessé lors des combats de l'été 1914 et évacué à l'hôpital complémentaire de Toulouse, succombe à ses blessures.

Les Gonessiens apprennent à vivre avec la présence des soldats en cantonnement mais aussi des familles réfugiées. La solidarité s'organise peu à peu au profit de ces gens qui ont dû tout abandonner et ont trouvé asile à Gonesse. Des quêtes sont organisées dès l'automne 1914 et au cours des années suivantes : le Drapeau Belge, la Journée Française sont autant d'œuvres caritatives destinées à aider les populations déplacées, les familles de mobilisés, les soldats confrontés au froid, les prisonniers de guerre.

Gonesse est situé dans la zone des armées et dans l'emprise du Camp retranché de Paris. Les frais de chauffage et d'entretien des unités cantonnées à Gonesse sont imputés sur le budget communal, en contrepartie de subventions versées par la préfecture. Certains sites sont contrôlés par la troupe : le pont de chemin de fer est gardé militairement par les soldats de la territoriale.

A l'automne 1915, Gonesse reçoit des hôtes de marque. Le président de la République Raymond Poincaré, le général Galliéni, gouverneur militaire de Paris et plusieurs officiers généraux remettent leurs drapeaux à deux régiments d'infanterie qui défilent dans la plaine, sous le regard des photographes et des journalistes.

Une sentinelle garde le pont de la Garenne *(Collection SHAGPF)*

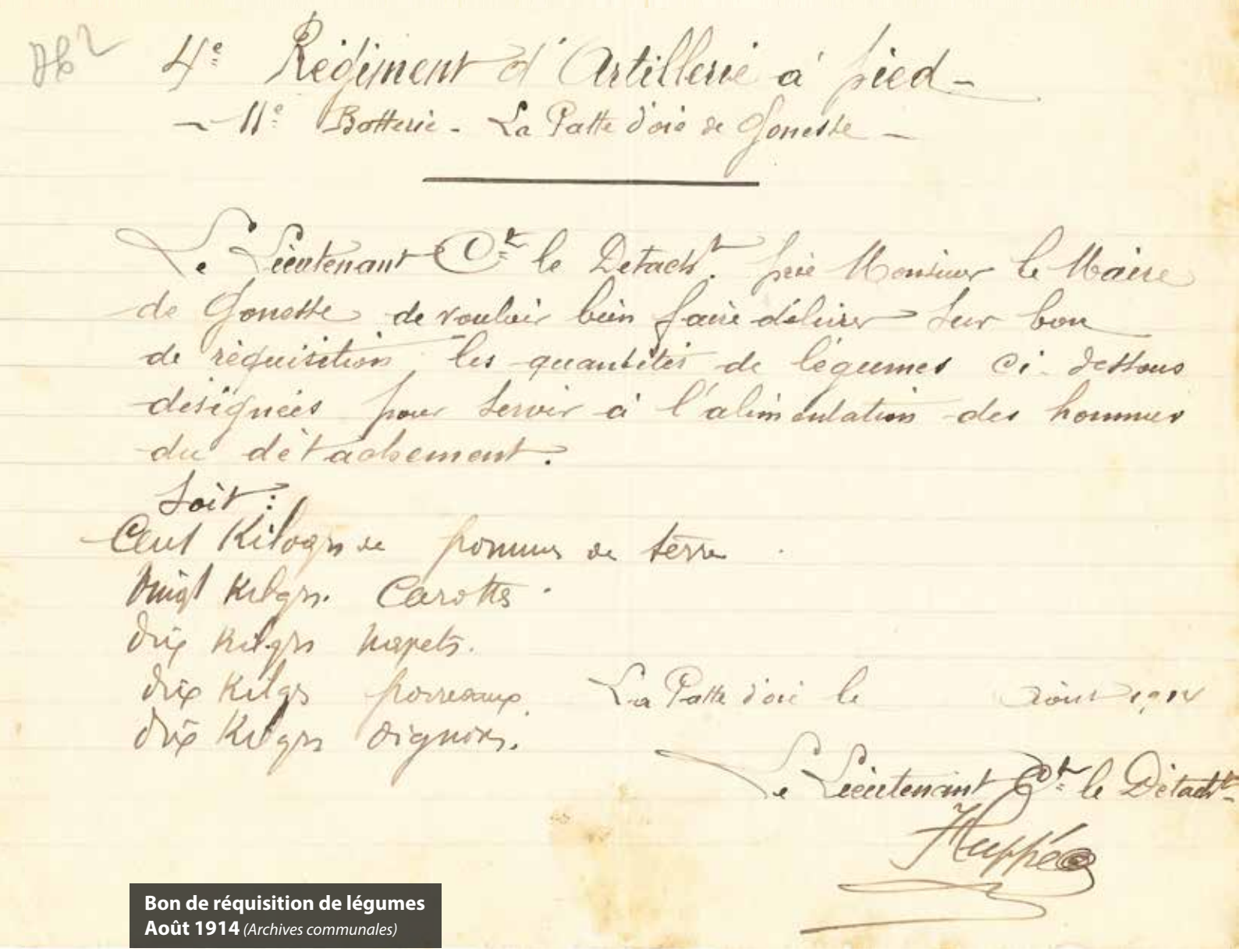
4e Régiment d'Artillerie à pied
11e Batterie - La Patte d'oie de Gonesse

Le Lieutenant Cdt le Détach. prie Monsieur le Maire de Gonesse de vouloir bien faire délivrer sur bon de réquisition les quantités de légumes ci-dessous désignées pour servir à l'alimentation des hommes du détachement.

Soit :
Cent Kilogs de pommes de terre.
Huit Kilogs. Carottes.
Dix Kilogs navets.
Dix Kilogs poireaux. La Patte d'oie le 1915
Dix Kilogs oignons.

Le Lieutenant Cdt le Détach.

Bon de réquisition de légumes
Août 1914 *(Archives communales)*

L'armée réquisitionne des logements pour ses officiers et cantonne à Gonesse

Gonesse accueille régulièrement sur son territoire des troupes en cantonnement et ce bien avant le déclanchement des hostilités. Dès août 1914, ces unités dépendant de la zone nord du Camp retranché de Paris stationnent plusieurs semaines, parfois plusieurs mois sur le territoire de la commune, logeant chez l'habitant et occupant terrains et bâtiments agricoles. Une comptabilité précise des nuitées est tenue par les services de l'intendance militaire, distinguant le logement des officiers, des sous-officiers et des hommes de troupe, la remise des matériels, véhicules et pièces d'artillerie. Les chevaux et mulets appartenant à ces unités sont aussi inclus dans le calcul des sommes dues par l'armée aux habitants. La nuit d'officier est indemnisée 1 franc, celle des caporaux, des simples soldats mais aussi des chevaux et mulets s'élève à 5 centimes en octobre 1914. Le logement des officiers est le plus souvent assuré par voie de réquisition en raison, souligne le général Michel, du peu de ressources en chambres isolées à louer dans les localités de la zone nord dont il assure le commandement (courrier adressé au maire de Gonesse le 14 juin 1915).

On peut en effet souligner l'importance numérique des troupes qui doivent être accueillies. A titre d'exemple, entre le mois d'août et le mois de décembre 1914, les 69e et 70e régiments d'infanterie territoriale, le

49e régiment d'artillerie lourde ainsi qu'une section du 13e régiment d'artillerie équipée de canons de 75 prennent leurs cantonnements et logements en ville ainsi que dans les fermes alentour. A l'automne et au cours de l'hiver 1914-1915, des éléments du génie, la 11e batterie du 4e régiment d'artillerie lourde, le 32e régiment d'infanterie territoriale stationnent à Gonesse. De même quelques officiers appartenant au centre d'instruction du tir contre aéronefs d'Arnouville sont logés dans la commune en octobre 1914.

Une batterie du 49e régiment d'artillerie, composée de 6 officiers, 14 sous-officiers, 123 soldats et 100 chevaux totalise du 9 au 31 octobre 1914, 138 nuits d'officiers, 336 de sous-officiers et 2852 d'hommes de troupe. S'agissant du logement de trois batteries du 49e durant la première semaine de novembre 1914, le compte s'établit à 70 nuits pour les officiers, 2734 pour les soldats et 2184 pour les chevaux. On enregistre en 1916 le cantonnement des 232e et 28e régiments d'infanterie territoriale et du 4e régiment d'artillerie lourde.

En février 1917, le 130e d'infanterie prend ses quartiers à Gonesse. 12 officiers, 555 fantassins et 65 chevaux s'installent chez l'habitant. Au printemps c'est au tour des 83e et 88e régiments d'artillerie. Enfin, en 1918, les armes nouvelles que sont l'aviation et la DCA figurent au nombre des cantonnements établis sur notre territoire qui reçoit un détachement du 2e groupe d'aviation et la 1ere compagnie d'aérostiers de défense contre avions. Après l'armistice et dans le courant de l'année 1919, on note encore la présence de troupes à Gonesse.

Cavalier français dans la rue de Paris *(Collection SHAGPF)*

Le logement des troupes à la charge des habitants donne parfois lieu à réclamations. Ainsi une Gonessienne s'adresse au maire le 18 novembre 1919 pour lui signaler que la perception lui a remis la somme de 496 franc et 50 centimes pour le cantonnement d'hommes et de chevaux de 1914 à septembre 1916. Indemnité qu'elle juge insuffisante au regard du préjudice causé par l'impossibilité de louer ses locaux à meilleur prix. Elle ne manque pas de souligner, qu'ayant eu à loger des officiers *« il lui fallait fournir les draps de lit et taies d'oreillers, les serviettes de toilette sans jamais recevoir aucune indemnité »*. Même argumentation de la part d'une autre habitante qui le mois précédant n'avait touché que 35 francs 80 pour la mise à disposition des militaires de trois des cinq lits dont elle disposait. Appauvrie par la guerre, elle réclame en fait 250 francs pour couvrir son préjudice

La présence militaire ne semble pourtant pas avoir causé de troubles particuliers aux habitants. L'autorité militaire veille en effet à la bonne tenue de ces troupes auxquelles il est par exemple interdit de vendre des boissons sur-alcoolisées ou aromatisées pour un titrage d'alcool ne devant pas excéder 15 degrés (août 1915).

Le quotidien du soldat en cantonnement semble assez tranquille et routinier. Un soldat du 13e territorial écrit *«… Nous sommes à Gonesse depuis 8 jours à faire des tranchées du côté de Goussainville, ce matin nous partons pour Morlu pour 8 jours, si vous pouvez venir jusque-là en vous promenant, vous n'aurez qu'à demander après moi »* (13 août 1915). Un sapeur du 1er régiment du génie s'adresse à son correspondant depuis « *le beau pays de Gonesse…après un petit voyage sur les bords de l'Oise et de la Seine …* »

Un membre de la DCA d'Arnouville écrivant à sa mère évoque le 13 décembre 1917 les vols d'avions. « *Rien d'intéressant à te raconter ce soir. Il fait bien moins froid aujourd'hui, le temps étant très brumeux. Nous n'avons point vu d'avions en l'air, contrairement à ce qui se passe habituellement…nous sommes tout près du camp du Bourget d'où il s'en trouve un certain nombre… Je crois que nous devons y aller nous même un jour pour y faire connaissance avec les différents types d'avions* ». Le lendemain il ajoute : « *toujours rien de particulièrement intéressant. Depuis hier je suis affecté à un des deux postes d'altimétrie avec un autre soldat… Resterai-je à ce poste, je l'ignore mais je ne demande pas mieux, cela me plaisant assez, autant du moins, que puisse plaire quelque chose dans l'armée...j'aime mieux la DCA que l'infanterie, même coloniale* ».

Les distractions sont peu nombreuses. A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet 1915, le sous-préfet de Pontoise rappelle aux maires l'interdiction faite de « *toutes manifestations présentant le caractère de réjouissances publiques : banquets, bals, illuminations et feux d'artifice* ».

En février 1916, en raison de l'état de guerre et attendu que de nombreuses familles sont en deuil, le maire de Gonesse à son tour interdit par arrêté les bals et réunions bruyantes dans les établissements publics de la ville.

Eté 1915, le feu ravage la ferme Tétard, impasse du Châtel

Au cours de l'été 1915, un violent incendie se déclare dans les bâtiments de la ferme Saint- Christophe, située entre l'impasse du Châtel et la rue Saint-Nicolas. Les flammes détruisent entièrement la grange et menacent les propriétés riveraines. Fort heureusement, avec l'aide des soldats logés dans le bourg et des pompiers volontaires de la commune, les habitants parviennent à éteindre les flammes. Le lendemain l'émotion est encore grande face à ce nouveau malheur subi par le propriétaire, Monsieur Tétard qui vient de perdre son gendre. Quelques lignes d'une carte postale, non datée, signée Charlotte et adressée à un ami, relatent ce fait divers et annoncent de tristes nouvelles concernant de jeunes soldats récemment décédés : Pierre Mahoudeau, placé en sursis d'appel du 23e régiment d'infanterie coloniale mort le 17 mai 1915 à l'hôpital auxiliaire rue Notre-Dame-des-Champs à Paris, Jules Arthur Goulard tué dans le Pas-de-Calais le 25 mai, frappé à la tête par un éclat d'obus.

Soldats et habitants du quartier dégagent les décombres de la grange incendiée
(Collection SHAGPF)

« Nous avons eu bien peur la nuit dernière, il y a eu le feu dans la ferme à Monsieur Tétard, c'était épouvantable. Toute la grange, depuis la charronnerie jusque chez M. Colin brûlait, menaçant toutes les maisons, chez Vincent Relot, Chevillot etc…Ils n'ont pas de chance, leur gendre, M. Mahoudeau vient de mourir et leur fille est au plus bas. Le petit Goulard est tué vous devez le connaître ainsi que Bonnevie d'Arnouville, le maçon… ».

7 octobre 1915
Une prise d'armes à Gonesse

Le président de la République passe les troupes en revue dans la plaine de Gonesse, 7 octobre 1915 *(Agence Roll. BNF-Gallica)*

Le 7 octobre 1915, accompagné d'Alexandre Millerand, ministre de la Guerre, du gouverneur militaire de Paris, le général Galliéni et du commandant de la zone nord du Camp retranché de Paris, le général Michel, le président de la République passe en revue les soldats des 232e et 285e régiments d'infanterie territoriale, à qui il remet solennellement leurs drapeaux. Ces unités composées des plus anciennes classes mobilisées occupent les forts et cantonnements autour de la capitale. La plaine de Gonesse, à la sortie sud-est de la ville, est choisie pour cadre de cette cérémonie et le président Poincaré prononce à cette occasion un vibrant discours sur le front des troupes.

« Officiers, sous-officiers et soldats,

Je confie à votre garde ces jeunes drapeaux, signes sacrés de l'honneur et de la Patrie. Je sais que vous les entourerez d'un culte fervent et que vous serez fier de les conduire à la victoire.

Pour former dans le Camp retranché de Paris vos nouveaux régiments, vous êtes venus des régions les plus diverses : Normandie, Maine, Anjou, Vendée, Bretagne, d'autres encore. Vos unités sont comme un raccourci de la France toute entière. Beaucoup d'entre vous n'ont jamais reçu le baptême du feu, certains au contraire, couverts de blessures glorieuses sont revenus du front et versés dans vos régiments, y ont apporté le ferment d'un courage déjà plusieurs fois éprouvé.

Mais quelles que soient vos origines, quels que soient vos services, quel que soit votre âge, vous n'avez tous ici qu'un seul cœur, une seule passion, une seule volonté. Comme vos camarades qui, en Champagne et en Artois, donnent de si éclatantes leçons à l'orgueil germanique, vous êtes résolus à terrasser l'ennemi sauvage qui s'est jeté sur nous et qui connait maintenant la vigueur de notre étreinte. Nous aurons raison de lui, mes amis, violence et injustice seront maîtrisées par la souveraine alliance de la force et du droit. »

Ces vieux soldats resteront pour la plupart affectés au Camp retranché de Paris pour la durée de la guerre, à l'exception d'un détachement constitué de 75 hommes, versés dans les rangs du 113e territorial. Ce régiment doit embarquer à bord du Gallia, paquebot transatlantique jaugeant 15000 tonnes, devenu croiseur d'escorte et transport de troupes pour l'armée d'Orient. Le navire quitte le port de Toulon pour Salonique le 3 octobre 1916, avec 2350 personnes à son bord.

Le 4 octobre, au large de la Sardaigne, le Gallia est torpillé par un sous-marin allemand. L'explosion de la soute à munitions du navire détruit l'antenne radio et aucun message de détresse ne peut être envoyé. Le Gallia sombre en vingt minutes entraînant dans la mort plus de 1700 hommes. Le lendemain, 600 rescapés sont recueillis par un croiseur parvenu sur les lieux du drame. 26 appartiennent au détachement du 232e RIT. Un Gonessien, le soldat de deuxième classe Alphonse Eugène Barbier du 113e régiment d'infanterie territoriale, compte parmi les victimes.

Le président Poincaré, le ministre de la guerre Millerand et les généraux Galliéni et Michel saluent les troupes à Gonesse le 7 octobre 1915

(Agence Roll. BNF-Gallica)

1916

Le premier Conseil municipal de l'année 1916 se réunit au matin du 20 février 1916. Le maire annonce la création d'un comité d'action agricole chargé, pour le temps de guerre, d'organiser le travail agricole et d'assurer la culture de toutes les terres. Formé d'élus, ce comité comprend aussi trois agriculteurs : Messieurs Boisseau, Plet et Richebois. Une autre préoccupation est inscrite à l'ordre du jour : l'expiration du sursis d'appel accordé aux boulangers. Ceux-ci, néanmoins astreints aux obligations militaires, ne sont pas tous mobilisés, afin d'assurer le ravitaillement des populations civiles. Mais le besoin de l'armée en hommes impose un compromis et un roulement est organisé.

Sujet très éloigné des préoccupations et des priorités liées à la guerre, l'état de l'église Saint-Pierre Saint-Paul. De la façade délabrée tombent des pierres, rendant urgente une restauration de l'édifice. Malgré les rigueurs du moment, un crédit de 40 000 francs est voté par le Conseil municipal. Mais il est aussi question en mai d'une demande de location par un particulier du terrain de la fontaine Dame-Jeanne. Cette fontaine va faire parler d'elle en cette année 1916 puisqu'en se remettant à couler, de l'avis des Gonessiens les plus optimistes, elle annonçait la fin de la guerre. Toutefois, sans attendre cette heureuse issue pour 1916, les élus renouvellent les aides précédemment allouées aux œuvres d'assistance aux prisonniers de guerre, aux soldats mutilés et malades.

La solidarité s'impose également et plus que jamais en faveur des familles nécessiteuses, des vieillards et des bénéficiaires des soupes populaires. Preuve aussi que la guerre se fait de plus en plus difficile à supporter, la municipalité s'inquiète des hausses du prix des combustibles et cherche notamment le moyen au cours de 1916 d'assurer au mieux le ravitaillement en charbon des habitants.

Parmi les tâches incombant au maire en ces temps difficiles pour adoucir le quotidien des Gonessiens, s'en ajoute une autre, la plus pénible sans doute, celle d'annoncer aux familles avec tous les ménagements nécessaires et les condoléances du ministre de la guerre, la mort d'un mari d'un fils ou d'un frère… Cette mission, Xavier Lalonde doit en cette année 1916 l'accomplir souvent, alors que se déroulent les terribles combats de Verdun et de la Somme.

R. — Série N° 18 Feuillet N° 1

Le payement des prestations comprises dans la présente réquisition ne pourra avoir lieu que sur la production de reçus qui seront délivrés pour les fournitures faites par les autorités ayant qualité, ou de certificats établis par elles pour constater l'exécution du service requis.

ORDRE DE RÉQUISITION.

(1)

PRÉFECTURE DE SEINE-ET-OISE
BUREAU RAVITAILLEMENT

RAVITAILLEMENT DE LA POPULATION CIVILE.
(Loi du 16 octobre 1915.)

Département d Seine-et-Oise

Nom, qualité et adresse du signataire. (Écrire très lisiblement.) Barre Président de la Commission de Ravitaillement de Gonesse n° 29

Le Maire (2) ou le suppléant légal du Maire (2) ~~ou M.~~ (2) .....
de la commune de Gonesse département d Seine-et-Oise
est requis de fournir à (3) Sera désigné le (3) Sera fixé
à (3) ..... heure ..... du ..... les prestations suivantes :

NATURE DES FOURNITURES.	QUANTITÉS FOURNIES (4) EN CHIFFRES.	QUANTITÉS FOURNIES (4) EN TOUTES LETTRES.
Blé : battu et à battre	1000 qx environ	mille quintaux environ constituant les quantités qui existaient au 1er mai 1916

(4) En quintaux métriques.

2-464-1916. [20549]

3

Ordre de réquisition de blé. 1916 *(Archives communales)*

Mai 1916
Le miracle espéré de la fontaine Dame-Jeanne

A peu de distance de la Patte-d'Oie, en bordure du chemin de Dame-Jeanne, existait autrefois une fontaine dont la particularité était de couler par intermittence. Les Gonessiens qui avaient connu les heures sombres des combats de 1870 et de l'occupation prussienne racontaient volontiers que ce phénomène étrange se produisait à l'approche de grandes calamités nationales ou en annonçait la fin : la fontaine, à sec depuis des années, n'avait-elle pas coulé en 1871 quelques mois avant la conclusion de la paix et le départ de l'ennemi ? N'avait-elle pas rejailli aux dires de certains témoins, dans les premiers jours d'août 1914, au moment de la déclaration de guerre, pour se tarir ensuite ? En mai 1916, la fontaine Dame-Jeanne s'est remise à couler, ce que la Tribune de Seine-et-Oise s'empresse de signaler dans son édition du 20 mai. Il s'agissait peut-être d'un « heureux présage », comme le laisse entendre la légende d'une carte postale de l'époque. Les Gonessiens se rendirent en ce lieu « miraculeux » où, selon la tradition, Jeanne d'Arc et ses hommes auraient fait halte pour abreuver leurs montures et se reposer.

Les sourires des femmes et des enfants posant pour le photographe, traduisent peut-être, au-delà d'une certaine curiosité pour un évènement insolite, l'espoir d'une issue rapide d'un conflit qui, pourtant, devait encore durer deux ans et demi.

La croyance semble avoir eu la vie dure puisqu'Adrien Théry, historien de Gonesse, s'appuyant sur le témoignage de gens dignes de foi, précisait que la fontaine avait coulé de nouveau en 1945, peu avant la capitulation allemande. Elle a aujourd'hui disparu sous les remblais de la décharge.

La fontaine Dame Jeanne en 1916 *(Collection SHAGPF)*

La fontaine coule de nouveau, mai 1916
(Collection particulière)

16 décembre 1916

Le Gonessien Charles Auguste Goblet tombe devant Verdun

Charles Auguste Goblet 26 ans, terrassier de son état, demeure à Gonesse au 68 rue Galande avec son épouse Héloïse et leur fils Fernand, âgé de 8 ans en 1914. Le 1er août, il est mobilisé et rejoint trois jours plus tard la 24e section de commis et ouvriers d'administration. Dans ce type d'unité les tâches sont multiples : assurer l'intendance, la boulangerie aux armées, les transports militaires en liaison avec le train des équipages …

En avril 1916, Charles Auguste Goblet quitte cette unité pour le 1e régiment de marche de zouaves, puis le 24 août, rejoint le 2e régiment de zouaves.

Le 2e régiment de marche de zouaves s'est particulièrement illustré lors de la bataille de Verdun en 1916. Après la reprise du fort de Douaumont le 24 octobre, il est chargé d'assurer les positions reconquises et notamment de prendre la tranchée du Bois des Chaulnes le 15 décembre. Au prix de très lourdes pertes, il parvient à remplir cet objectif progressant dans la boue et les cratères d'obus, mais doit faire face à de furieuses contre-attaques allemandes au cours des jours suivants. Le régiment, lors de ces journées, gagne une citation à l'ordre de l'armée pour la capture de nombreux prisonniers et de plusieurs canons. Au lendemain de cette attaque, Charles Auguste Goblet est tué d'une balle dans le cœur. Près de lui se trouvait son camarade Paul Roux, fait prisonnier quelques instants plus tard et interné au camp de Würzburg en Bavière. Paul Roux écrit à la mère de son ami la lettre suivante :

« Würzburg, le 28 juillet 1918.

Chère Madame,

J'ai reçu votre lettre du 3 mars où vous me demandez des nouvelles, des renseignements sur la mort de votre fils Auguste Goblet. J'en ai été en effet le témoin oculaire car nous étions deux bons camarades, nous étions toujours ensemble, de la même compagnie, de la même escouade. Nous étions tous deux assis dans un boyau des tranchées du Bois des Chaunes le 16 décembre 1916, c'est-à-dire un jour après l'attaque que nous avions faite (le 15) quant (sic) *il reçut une balle du côté gauche à la hauteur du cœur ; la mort ne fut pas instantanée mais il ne m'a pas dit une parole. Je lui ai quand même fait un pansement, l'ai assis sur son sac où il mourut environ 5 minutes après. Et ma foi ayant été fait moi-même prisonnier une demie heure plus tard, car c'était la contre-attaque, je ne sais pas si il a été enterré dans un cimetière ou s'il est resté dans les tranchées. Je n'ai pas non plus eu le temps de lui prendre ses papiers. Il n'a rien pu me dire avant de mourir. C'est à peu près, chère Madame, tout ce que je puis vous dire. N'hésitez pas à me demander si vous désirez en savoir plus, je me ferai un devoir en même temps qu'un plaisir de vous répondre immédiatement. Soyez persuadée, chère Madame, que je m'associe de tout cœur à votre peine.*

Recevez avec mes sincères condoléances, mes respectueuses salutations.

Votre tout dévoué. Paul Roux

Vous trouverez mon adresse au dos. Ecrivez-moi, je serai heureux de vous lire ».

Le corps du soldat Goblet n'a jamais été retrouvé. Le décès ne faisant aucun doute, il a été transcrit sur le registre de l'état-civil de Gonesse le 18 février 1919, conformément au jugement rendu par le tribunal civil de Pontoise le 23 janvier 1919.

Le 15 octobre 1923 le journal officiel publiait la citation attribuant la médaille militaire et la croix de guerre à Charles Auguste Goblet.

« *Goblet (Charles Auguste), matricule 05728, zouave : Excellent zouave, aussi dévoué que brave ; Tombé glorieusement le 16 décembre 1916 au bois de Chaulnes en s'élançant courageusement à l'assaut des tranchées allemandes. Croix de guerre avec étoile d'argent* ».

Charles Auguste Goblet assis, à gauche *(Collection particulière)*

1917

Le quotidien des Gonessiens s'annonce de plus en plus difficile à l'entrée de l'hiver 1916-1917. Le Conseil municipal est régulièrement saisi des plaintes des habitants qui manquent de tout et particulièrement de charbon. Les prix augmentent, les acheminements en denrées de toutes sortes sont rendus difficiles, soit parce que les besoins de l'armée sont prioritaires et les réquisitions de plus en plus pesantes, soit parce que les transports de marchandises sont mal organisés.

En avril, le Conseil envisage l'achat de cinquante stères de bois pour aider les familles qui, faute de gaz ou de charbon, ne peuvent même pas cuire leurs aliments. La quantité acquise se réduit à trente stères, complétée par l'abattage d'arbres de la commune. Il est aussi décidé d'adhérer à un groupement de communes pour faciliter l'achat de charbon. Pour faire face aux besoins immédiats et dans l'attente de 100 wagons de charbon commandés (qui seront finalement réduits à 25 en raison du prix de la tonne qui atteint 195 francs), on prélève sur le combustible remisé à l'hospice.

Manque aussi le pain qui est de mauvaise qualité et vendu trop cher, la viande qui est rationnée du fait des besoins énormes de l'armée : chaque mois 33 000 têtes de bétail sont nécessaires pour nourrir les combattants.

Inlassablement, les autorités municipales cherchent les ressources nécessaires pour aider leurs concitoyens et font preuve d'abnégation. A Gonesse, le docteur Broquet, chirurgien de l'hôpital, s'investit autant sous l'uniforme de médecin-major pour soigner les blessés du front qu'en qualité de premier adjoint au service des Gonessiens. La croix d'officier de la Légion d'honneur vient récompenser les services déjà rendus.

L'achèvement des travaux de restauration du portail de l'église est voté en novembre 1917, malgré les difficultés financières de la commune et la priorité que constitue l'assistance aux vieillards infirmes et incurables ainsi qu'aux familles de soldats. Ainsi une aide est consentie à la femme de Camille Lévêque disparu en août 1914, afin de compenser l'insuffisance de ses revenus pour élever deux enfants en bas-âge.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté — Egalité — Fraternité

MAIRIE DE GONESSE

(SEINE-ET-OISE)

AVIS

Le Maire de Gonesse informe le public qu'il sera procédé à la Mairie, le SAMEDI 10 JUILLET 1915, à 3 Heures du soir, à l'ADJUDICATION, par voie de soumissions cachetées, de la Fourniture de Combustible nécessaire au chauffage des Bâtiments communaux pour l'hiver 1915-1916.

Cette fourniture comprendra :

20 000 kilos de Gailletin
5 000 kilos d'Anthracite

Le cahier des charges et conditions de l'Adjudication est déposé au Secrétariat de la Mairie à la disposition des intéressés.

Gonesse, le 1er Juillet 1915

Le Maire,

XAVIER LALONDE

Février 1917

Le docteur Broquet, officier de la Légion d'honneur

Le docteur Broquet, portant le calot, en salle d'opération *(Archives communales)*

Le docteur Ernest Broquet est originaire de Saint-Mards-en-Othe, dans le département de l'Aube où il est né le 17 mars 1851. Fils de propriétaires, il entreprend des études de médecine et de chirurgie qui le conduisent à Gonesse où pendant 48 ans, de 1880 à 1928, il exerce ses fonctions à l'hôpital. Lorsque la guerre est déclarée, Ernest Broquet est mobilisé en qualité de médecin-major de 1ere classe. Il rejoint l'ambulance militaire d'Amiens, puis celle de Laon. La prise de la ville par les Allemand le trouve au milieu des blessés qu'il soigne avec un inlassable dévouement. En l'absence de nouvelles pendant de longs mois, son épouse et sa fille vivent dans l'angoisse, alimentée par toutes sortes de bruits inquiétants. La rumeur court à Gonesse qu'il aurait été fusillé par l'ennemi à l'issue des combats de Laon. On le dit aussi captif, au mépris des conventions internationales qui protègent les médecins militaires.

Officier de l'Instruction publique, décoré en 1892 de la croix de chevalier de la Légion d'honneur, le docteur Broquet est élevé au rang d'officier pour services rendus depuis le début de la guerre. Cette distinction est annoncée en séance du Conseil municipal le 18 février 1917 par le maire, saluant ainsi le mérite d'un de ses élus.

Ernest Broquet, est en effet 1er adjoint depuis 1913. Il siège de nouveau au Conseil en janvier 1918 après avoir été rendu à la vie civile. Elu maire de Gonesse en 1925, il occupe cette fonction jusqu'à sa mort survenue le 27 novembre 1928 à son domicile, 5 rue de Paris. Une rue de la ville, dans le quartier des Marronniers ainsi qu'un pavillon du centre hospitalier de Gonesse honorent aujourd'hui sa mémoire.

Boulangerie, rue de Paris *(Collection particulière)*

28 juin 1917 : Il y a pain et pain…

C'est avec ce titre que la Tribune de Seine-et-Oise dénonce, dans son édition du 28 juin 1917, la conduite des boulangers de Gonesse et des communes environnantes. « *Il sera dit qu'à Gonesse, nous boirons la coupe de l'amertume jusqu'à la lie… Cette semaine en fait de pain, on nous a donné des miches de son* ». Le pain de Gonesse se voit même parer de vertus laxatives, tant les succédanés abondent dans sa composition ! L'exaspération des Gonessiens est grande. Début juin 1917, la grève a été évitée de justesse à l'usine Vimont à cause de la vie chère. Le pain de 2 kilos est vendu 1 franc depuis mai, soit une hausse de 5 centimes qui excède les limites autorisées par le gouvernement. Ce pain ne vaut guère mieux murmure-t-on, que le pain KK des Boches. Il se dit même que les prisonniers allemands employés aux travaux des champs reçoivent du vin et des gâteaux…

Le boulanger, comme l'agriculteur, joue un rôle essentiel dans l'économie de guerre. Il bénéficie, lorsqu'il est mobilisable, d'un sursis d'appel. Mais en 1916, le départ au front de patrons boulangers, souvent suivi par celui de leurs ouvriers, entraine la fermeture de leur établissement. C'est le cas pour la boulangerie Peynet à Gonesse. La gravité des conséquences liées à cette situation n'échappe pas aux membres du Conseil municipal qui délibèrent sur la question le 20 février 1916 et demandent aux autorités militaires par l'intermédiaire du préfet, la mise en sursis par roulement des boulangers.

En février 1917, un décret du président de la République impose un poids minimum de 700 grammes pour le pain qui doit être fait avec de la farine de froment et ne pas mesurer plus de 80 centimètres. L'Echo Pontoisien ironise sur l'interdiction faite de vendre du pain moins de 12 heures après sa cuisson, ce qui fait dire au rédacteur de l'article paru dans ce journal le 8 mars 1917 que « *c'est allègrement que la population de Pontoise et de sa région s'est soumise au nouveau régime du pain rassis* ».

La moisson de 1917, sans être exceptionnelle, n'est pas mauvaise, mais au cours de l'hiver qui suit, le pain est toujours cher, strictement rationné…et toujours de médiocre qualité. Ces restrictions sont, d'après les agriculteurs, un motif de départ des ouvriers agricoles vers des contrées plus éloignées de Paris où l'on trouve le pain en quantité illimitée. En février la ration quotidienne de pain est donc augmentée.

Souvent critiqués pour leur tendance à se plaindre et à rechigner à l'effort de guerre, les agriculteurs sont mieux considérés dès lors que la récolte de blé s'annonce excellente en 1918. On peut ainsi lire à propos de Gonesse dans la Tribune de Seine-et-Oise : « *Les blés sont merveilleux, les avoines de même…Gonesse a compris quelle attitude il fallait tenir. Il a consenti toutes les réquisitions qui lui étaient demandées, il emmagasine pour restituer aux réquisitions militaires. C'est son rôle : produire fort en fécondant ferme le sol, cette terre nourricière qui permet par son rendement à nos armées alliées de tenir jusqu'à ce que triomphe s'ensuive…* »

1918

Aux difficultés du ravitaillement, accumulées au cours de quatre années de guerre, s'ajoute le spectre du retour à la situation d'août 1914. Au printemps 1918, les Allemands percent le front et menacent de nouveau Paris. En ces heures graves, le danger vient aussi du ciel. Les obus des canons à longue portée frappent la capitale et sa banlieue et l'aviation ennemie bombarde les populations civiles. Les Gonessiens apprennent les consignes applicables en cas d'attaque aérienne, même si les abris sont insuffisants pour les protéger. La DCA est parfois efficace en parvenant à abattre au-dessus de Gonesse un avion Gotha, tuant son équipage.

Jusqu'à la veille de l'armistice, l'hécatombe se poursuit et la liste des enfants de Gonesse morts pour la France s'allonge encore dans les mois, et même les années qui suivent la fin des hostilités.

Le 11 novembre 1918, l'armistice est enfin signé et le maire, en ouverture de la première séance du Conseil municipal d'après-guerre le 24 novembre, rend un vibrant hommage aux artisans de la victoire, à ceux qui par leur dévouement, leur abnégation et leur sacrifice ont bien mérité de la Patrie.

Canon à longue portée allemand détruit dans la Somme. Août 1918 *(Archives communales)*

Un avion allemand dans le ciel parisien *(Collection SHAGPF)*

Mars 1918 : Paris et sa banlieue sont bombardés. L'inquiétude gagne les Gonessiens.

Dès le début du conflit, pour faire face aux incursions des avions et des dirigeables allemands, le Camp retranché de Paris s'appuyait sur un réseau de postes de guet situés à plusieurs dizaines de kilomètres au nord et à l'est de la capitale. Les vagues d'avions, généralement repérées au son lors des attaques de nuit, étaient ensuite la cible des canons de 75 et de 105 mm des batteries de DCA.

La faible proportion des avions ayant pu atteindre leur objectif (35 pour un total de 485 appareils engagés en 1918) s'explique en partie par l'efficacité des tirs de l'artillerie mais aussi par les moyens de navigation très rudimentaires dont disposaient alors les pilotes. Les aviateurs se guidaient à vue en suivant le tracé des routes, des voies ferrées et des cours d'eau et en se repérant la nuit grâce à l'éclairage urbain. Ces conditions de navigation expliquent probablement l'étrange projet révélé par une publication anglaise des années 1920 et encore récemment évoqué par la presse française. Selon son auteur, la construction d'une « réplique » de Paris destinée à leurrer les aviateurs allemands aurait été engagée en 1918. Un premier ensemble de décors et d'infrastructures factices devait être édifié vers Maisons-Laffitte et Herblay simulant quelques sites et monuments parisiens. L'autre, non loin de la Patte-d'Oie de Gonesse, aurait comporté une fausse gare de l'Est, installée à l'Orme de Morlu. Le bombardement du 15 septembre sur Paris devait être le dernier de la Grande Guerre et le projet, si toutefois il avait reçu un début de réalisation comme l'affirment certains, sombra dans l'oubli….

A la suite des attaques perpétrées par l'aviation ennemie, certains élus demandent des comptes au maire. La presse locale relativise pour le moins l'inquiétude des Gonessiens. Sous le titre « *Ils sont venus et ils reviendront, hélas !* » on peut lire dans la Tribune de Seine-et-Oise du 16 mars 1918 : « *Gonesse même a senti sa cité calme ébranlée par les sourds grondements des sinistres oiseaux nocturnes boches, mais ses habitants n'ont rien abdiqué de leur habituelle tranquillité, ils n'ont pas bronché devant le danger qui survolait leurs demeures menacées.* »

La question est malgré tout posée au maire : Toutes les précautions sont-elles prises afin de garantir la sécurité des Gonessiens ? Monsieur Lalonde répond en séance du Conseil le 24 mars 1918. Les immeubles disposant de caves pouvant accueillir la population ont été recensés et visités, des panneaux précisant le nombre de personnes susceptibles d'y trouver refuge ont été apposés à l'entrée. Mais, souligne-t-il, Gonesse n'offre malheureusement que très peu de ressources, en raison de nombreuses constructions défectueuses. De surcroît, l'alternative des tranchées abris ne peut malheureusement pas être retenue…faute de budget mais aussi en raison de la rareté et du prix de la main-d'œuvre. Dont acte, après discussion entre élus : on informera les Gonessiens concernant les abris les moins aptes à garantir leur sécurité, les pancartes en indiqueront l'insuffisance pour les torpilles et les bombes…

Enfin pour rassurer les familles en cas d'alerte diurne, les enfants des écoles resteront au sous-sol de celles-ci pendant la durée du raid. « *Seuls ceux réclamés seront rendus aux familles*. »

Pourtant depuis la veille, ce ne sont pas seulement les avions allemands qui sèment la mort à Paris et dans sa proche banlieue. Alors que le Conseil municipal de Gonesse discute en ce dimanche 24 mars du danger que représentent les bombardements aériens, le jour même la commune voisine du Blanc-Mesnil est frappée par un obus tiré à 120 kilomètres de là par un des canons géants appelés « Pariser Kanone ». L'église Notre-Dame de l'Assomption est touchée en plein office des Rameaux. Le bilan des victimes est de 7 morts et 22 blessés. Cinq jours plus tard, un autre obus tiré par une semblable pièce d'artillerie s'abat durant la messe du Vendredi-Saint sur l'église Saint-Gervais à Paris. 91 personnes sont tuées et 68 autres blessées.

La question de la protection des Gonessiens face aux bombardements aériens revient encore en conseil municipal le 31 mai 1918. Le maire indique avoir informé le sous-préfet de la présence à Gonesse de souterrains qu'il faudrait remettre en état pour permettre l'installation d'abris sérieux pendant les raids d'avions ennemis. Malgré tout, le dossier en restera là. Fort heureusement pour les Gonessiens, car ni les avions allemands ni les obus des canons à très longue portée ne causeront de victimes parmi la population.

16 septembre 1918
Un bombardier allemand est abattu à Gonesse

1 heure 25 du matin, 16 septembre 1918. Un mois jour pour jour après la dernière attaque de l'aviation allemande, l'alarme est de nouveau donnée par les postes de guet qui protègent le Camp retranché de Paris. Une formation composée d'une cinquantaine de bombardiers lourds glisse lentement dans la nuit vers la capitale, attirant sur elle les tirs des canons de 75 et de 105 mm de la défense anti-aérienne. Malgré l'intensité du feu, trois appareils ennemis parviennent à larguer leurs bombes sur l'objectif. Le bilan fait état de 6 morts et d'une quinzaine de blessés parmi la population civile. L'alerte cesse à 3 h 25, pour être une fois encore déclenchée vers 4 h 20. Quelques heures plus tard, les Allemands diffusent le communiqué suivant *« A titre de représailles pour le bombardement continuel des villes allemandes, nos escadrilles de bombardement ont, la nuit dernière, jeté 22 000 kilos de bombes sur Paris »*. Chiffre très largement exagéré, mais repris unanimement par la presse française pour stigmatiser cette attaque qualifiée d'acte de piraterie. Léon Daudet dans les colonnes de l'Action Française justifie le lendemain les bombardements alliés *: « A l'emploi des gaz asphyxiants, inauguré par le Boche, les Alliés ont répondu par l'emploi des gaz asphyxiants…Les Parisiens ne sont nullement terrorisés… ils demandent à ce que l'on en finisse avec les raids aériens allemands sur les villes ouvertes en bombardant sévèrement les villes boches... »*. Les autres quotidiens entre le 16 et le 18 septembre citent aussi le communiqué français faisant état de la destruction de deux avions ennemis par nos canons. L'un s'est abattu, frappé de plein fouet dans la plaine au nord-est de Paris entrainant son équipage dans la mort, l'autre, sévèrement touché, s'est finalement posé près de Compiègne et son équipage a été capturé.

Le premier avion, un Gotha de type « Friedrichshafen » atteint par un tir de la DCA, s'est brisé en trois morceaux. Ses ailes et l'un de ses moteurs se sont détachés en plein vol, le reste de l'appareil et ses trois membres d'équipage sont allés s'écraser dans la plaine au nord de Gonesse, loin des habitations. *« Derrière un énorme tas de fumier qui empuantit l'air, git la carcasse d'un appareil. Les ailes sont restées accrochées aux arbres d'un petit bois voisin. Le choc fut si rude que l'appareil a creusé profondément la terre où il est à demi enfoui. Les pales de l'hélice sont littéralement émiettées »*, peut-on lire dans l'édition du Petit Parisien datée du 17 septembre.

Malgré l'heure très avancée de la nuit, le drame qui se joue dans le ciel de Gonesse a un témoin, un ouvrier agricole, dont le récit est rapporté avec emphase par le journaliste du Petit Parisien. *« En revenant de chez mes enfants, je me sentis trop fatigué pour rentrer chez moi- j'avais trop bien dîné- je me couchai sous une meule de paille pour y dormir. Vers 1 heure et quart du matin je fus réveillé par un bruit épouvantable. Les canons des forts qui nous entourent crachaient de la mitraille de tous côtés. Les obus éclataient de toutes parts. Les éclats retombaient sur la plaine ; j'avais voulu fuir, je ne sus où aller. Soudain un projecteur saisit dans son rayon l'un des nocturnes visiteurs et ne le lâcha plus. Le tir des canons se précisa et les petites étoiles provoquées par les éclatements se rapprochèrent encadrant l'oiseau affolé. Un coup partit que je distinguai plus fort que les autres. Le « vautour » tressaillit; il était touché…l'avion fit un plongeon fantastique. Dès ce moment, la machine désemparée se livra à des mouvements désordonnés, elle alla heurter le massif d'arbres là-bas et y laissa ses ailes. J'entendis un le bruit d'un lourd choc, je vis du feu s'élever. Sans oser sortir de ma cachette, j'aperçus l'appareil à terre qui brûlait. Il accrocha au passage un fil télégraphique et, à ce moment, les flammes jaillirent. »*

Le Matin n'est pas en reste pour fournir un récit détaillé à ses lecteurs. Un cultivateur confie au journaliste venu sur les lieux qu'en se rendant aux champs à 6 heures du matin avec des voisins, il vit dans une pièce appartenant à Monsieur Tétard au lieu-dit la Hayette, un avion écrasé sur le sol. Il découvrit deux corps, un officier et un sous-officier et deux cent mètres plus loin, un autre corps. Aucun n'avait de traces de coups de feu. D'après le récit

Les débris de l'appareil allemand tombé à Gonesse le 16 septembre 1918. *(Agence de presse Roll.BNF)*

du Petit Parisien, les aviateurs ne portaient aucune marque de brûlure, comme s'ils avaient sauté de leur appareil pour échapper aux flammes à moins qu'ils n'en aient été éjectés lors de l'impact au sol.

Deux des victimes semblaient grièvement blessées au visage, la troisième avait eu les deux jambes écrasées. La physionomie des aviateurs avait gardé « *une expression de terreur indicible, la fourrure des vêtements collée par endroits sur la figure de leurs cadavres leur donnait un air monstrueux* » Ils furent placés côte à côte, sous une bâche, près des débris rassemblés de leur avion. Vers dix heures, le général Guillaumat, gouverneur militaire de Paris, était sur les lieux.

Quelques détails, fréquemment mentionnés dans la presse, frappèrent les témoins. L'un des sous-officiers tenait encore dans sa main un billet de confession daté de la veille et l'on pouvait y lire : « *tu reposeras pour l'éternité dans la paix du Seigneur* ». Ce qui fit dire au journaliste du quotidien La Justice que « *tous trois sont allés rendre leur compte au vieux Dieu allemand*… » La montre de cet aviateur s'était arrêtée et indiquait 2 heures 58. Quant à l'officier, il portait du linge d'une grande finesse…

Les corps du lieutenant-observateur Horst von Olearius, 21 ans, du sous-officier Josef Wach, 25 ans et du sergent-pilote Max Zrocke, 28 ans furent mis en bière à 7 heures du soir et transportés à l'hôpital de Gonesse. L'inhumation eut lieu le matin du 18 septembre dans le cimetière de la ville, en bordure de la fosse commune où reposaient déjà, depuis 1870, 122 soldats prussiens tombés lors des combats du Bourget.

Les tombes de ces aviateurs ainsi que les sépultures des soldats allemands tués entre 1940 et 1944 ont été relevées en 1959. Les corps des trois aviateurs ont été ré-inhumés dans le cimetière militaire allemand de Noyers-Pont-Maugis dans les Ardennes. Ceux des soldats morts durant la Seconde Guerre mondiale l'ont été dans celui de Saint-André-de-l'Eure. Seule subsiste encore à Gonesse, devant le monument élevé sous l'Occupation, la sépulture collective des soldats de 1870-1871.

11 novembre 1918 : L'armistice est signé

ÉDITION DE PARIS

Le Petit Parisien

10 Cent. LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DU MONDE ENTIER 10 Cent.

MARDI 12 NOVEMBRE 1918

"LE JOUR DE GLOIRE"

L'acte de capitulation signé hier par l'ennemi met fin à la guerre

L'APOTHÉOSE

TRIOMPHAL HOMMAGE DU PARLEMENT
à M. Clemenceau
à Foch, à tous les chefs, à tous les soldats

(BNF-Gallica)

LE LIBÉRATEUR CLEMENCEAU

LE VAINQUEUR FOCH

Après cinquante-deux mois de guerre, l'armistice est signé à Rethondes. Les combats doivent cesser à 11 heures précise le 11 novembre 1918. A cette annonce, dans chaque ville ou village le soulagement est grand, même si les familles de mobilisés restent encore sans nouvelles récentes de leurs soldats. Beaucoup vont encore mourir des suites de leurs blessures ou des maladies contractées en service.

A Gonesse, les cloches sonnent à la volée pour marquer la fin des hostilités, comme elles avaient sonné le tocsin quatre ans plus tôt pour la mobilisation. Dans l'excitation du moment, des Gonessiens se rendent même dans la capitale pour partager la liesse des Parisiens.

Le dimanche 24 novembre, Monsieur Lalonde réunit le Conseil municipal en séance extraordinaire. Celle-ci est la première depuis l'armistice. Le maire s'adresse en ces termes à ses collègues avant de procéder à l'examen de l'ordre du jour : « *Permettez-moi d'évoquer un instant, le souvenir impérissable de nos chers concitoyens, si nombreux, qui, en donnant leur vie à la Patrie, ont permis les résultats heureux que vous connaissez tous.*

La France, attaquée lâchement en 1914, se retrouve après cette date désormais historique du 11 novembre 1918, plus grande, plus forte, plus unie.

Aussi, devant ce magnifique triomphe, je vous propose de vous joindre à moi, pour adresser le témoignage ému de notre admiration commune, à tous ceux qui, par leur dévouement, leur abnégation, leur sacrifice ont bien mérité de la Patrie ! »

Puis le Conseil passe à l'examen de diverses questions liées aux contributions, à la répartition des denrées alimentaires allouées à Gonesse et à certaines communes du canton, à l'éclairage public de la route de la gare rendu désormais possible, la paix étant revenue… Le Conseil émet aussi un avis favorable s'agissant de venir en aide à des familles nombreuses : une veuve de guerre restée seule avec de deux enfants, une mère de quatre jeunes enfants dont le mari est encore mobilisé et, également sous l'uniforme, un père en charge lui aussi de quatre enfants. Tous ces petits ont moins de treize ans et ne peuvent donc pas encore contribuer à l'entretien de la famille.

L'après-guerre : Vivre, survivre et se souvenir

Passé les premiers instants de liesse à l'annonce de la victoire et de la fin des combats, les habitants de Gonesse songent à leurs soldats encore sous les drapeaux et attendent avec impatience leur retour. Mais pour beaucoup de familles, le deuil d'un mari, d'un père, d'un fils ou d'un frère va enfin pouvoir commencer. Pour d'autres, il faudra apprendre à vivre avec un proche mutilé, malade ou traumatisé à jamais. Le château d'Arnouville accueille les blessés nerveux de la guerre que l'on tente de réadapter à la vie civile, malgré des séquelles ineffaçables. La propriété d'Orgemont à Gonesse est également affectée au soin et à la rééducation de ces hommes meurtris.

L'effroyable bilan des pertes humaines, plus d'un million trois cent mille morts, et les conditions de leur disparition rendent impossible l'identification et le retour de la plupart des corps dans les sépultures familiales. A défaut, le monument aux morts sur la place du village, dans l'église ou au cimetière permet le recueillement et perpétue le souvenir de ceux qui sont tombés.

Le 2 novembre 1919, conformément au vœu exprimé par l'Union des Grandes Associations Françaises, le Conseil municipal remet à toutes les familles des enfants de Gonesse morts pour la Patrie un diplôme de reconnaissance. A la Toussaint 1920, Gonesse inaugure son monument aux morts et commémore la victoire et le sacrifice de ses enfants à cette date, jusqu'à l'adoption en 1922 du 11 novembre comme jour du souvenir.

La vie quotidienne des Gonessiens demeure difficile, malgré la paix revenue. La vie chère et les restrictions attisent les mécontentements surtout parmi les ouvriers agricoles qui se mettent en grève à la veille des moissons de l'été 1919. Les récoltes de céréales n'atteignent pas les chiffres d'avant-guerre. Le nombre de chevaux sur la commune, de 139 en 1914 est passé à 95. Celui des ovins a diminué de plus de la moitié. Les entreprises locales comme la fabrique Vimont ou encore la distillerie de la ferme Tétard, après avoir travaillé pendant quatre ans pour l'effort de guerre, retournent à leurs activités premières…

Au hasard des délibérations du Conseil municipal, une curieuse et bien dérisoire décision est prise le 25 mai 1919 : celle de faire réparer aux frais de la commune l'une des carabines déposée en août 1914 à la mairie par le sieur Sennelier, pour servir à la garde civile créée le premier jour de la mobilisation.

les ouvriers agricoles de Gonesse en grève, été 1919 *(Collection particulière)*

Le général Durand et Pierre Victor Colin, maire de Gonesse *(Collection SHAGPF)*

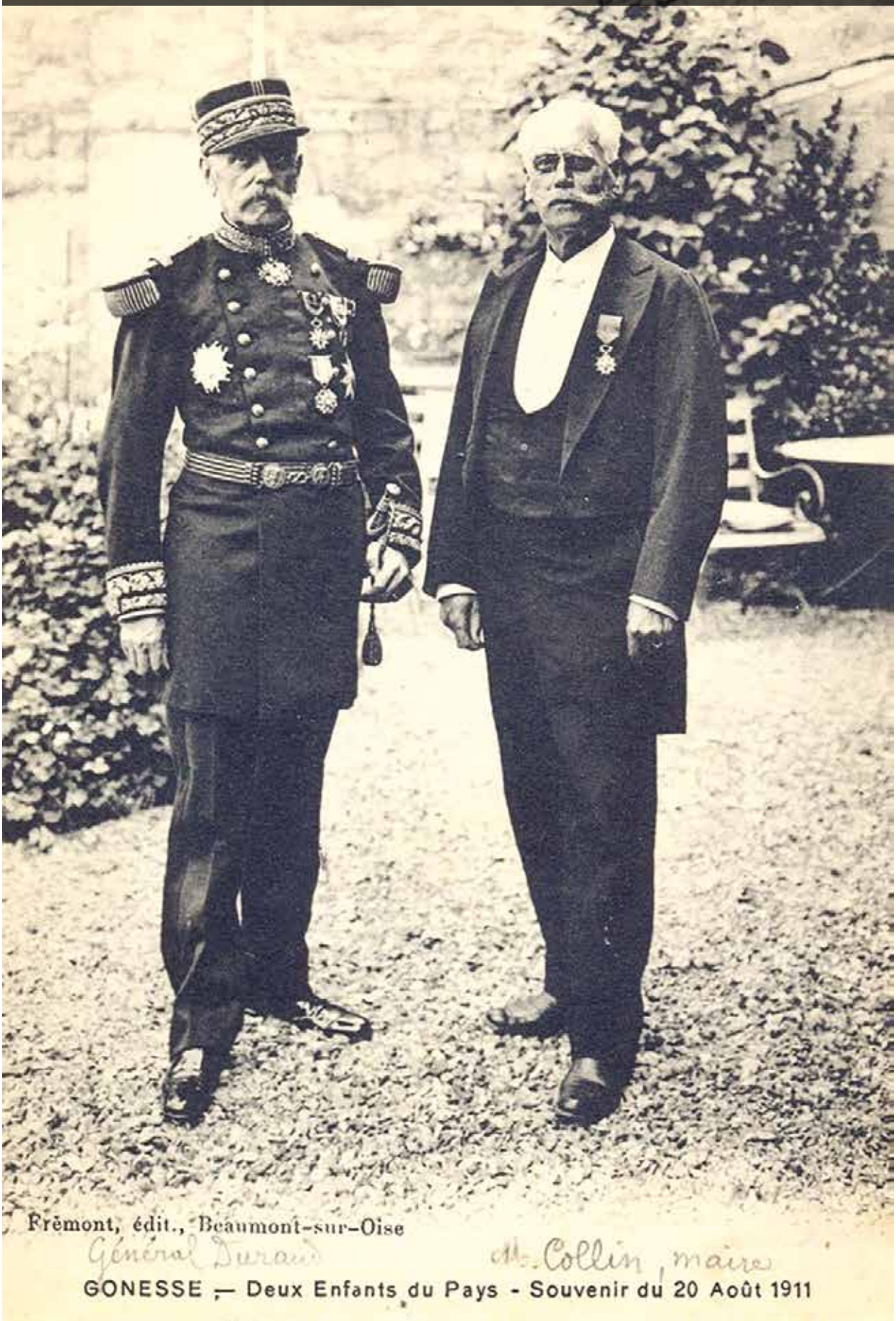

Une figure méconnue de la Grande Guerre : le général Léon Durand, héros de la bataille de Nancy et premier président de l'Union Nationale des Combattants

Léon Durand, né à Gonesse le 4 septembre 1846, est le fils d'un modeste épicier de la rue Galande, prématurément décédé en janvier de la même année. Elevé par sa mère et son beau-père, Léon Durand fréquente la pension de la rue Saint-Pierre où il se lie d'amitié avec Pierre Victor Colin, futur maire de Gonesse. Peu enclin à travailler dans le commerce, il opte pour la carrière militaire. Il entre à l'Ecole Spéciale militaire en 1866 où il entame une brillante scolarité. La guerre de 1870 le trouve jeune officier qui combat les Prussiens puis les insurgés de la Commune de Paris. Il gravit peu à peu les échelons de la hiérarchie militaire et devient général le 30 novembre 1900. Commandant le 1er puis le 6e corps d'armée, membre du Conseil Supérieur de la Guerre, grand-officier de la Légion d'Honneur, il est placé en 1911 dans la réserve de l'Etat-Major général de l'Armée.

A cette époque, le général Durand renoue avec sa jeunesse. Il retrouve son ami Pierre Victor Colin qui l'invite au festival de gymnastique organisé à Gonesse le 26 juillet 1908. Il revient le 20 août 1911 pour remettre au maire la croix de la Légion d'honneur.

Lorsque la guerre éclate en août 1914, Joffre rappelle Le général Durand et lui confie le commandement des troupes devant Nancy. En conflit avec son supérieur hiérarchique, le général de Castelnau, sur la conduite à tenir pour en assurer la défense, il sauve par son énergie et son sens tactique le Grand Couronné de Nancy et empêche ainsi les Allemands de s'en emparer. En dépit de sa brillante conduite des opérations, il est relevé de son commandement le 21 septembre 1914 et se voit confier l'inspection des 9e, 10e et 11e régions militaires en 1915.

Quelques jours après l'armistice, le 26 novembre 1918 est fondée l'UNC, l'Union Nationale des Combattants, à l'initiative de Georges Clemenceau et du père Brottier. Pressenti pour en être le premier président, le général Durand accepte cette fonction et propose une formule qui deviendra la devise de l'UNC : « Unis comme au front ».

Le général Durand meurt à Corbeil le 15 septembre 1925 à l'âge de 79 ans. Une rue de Gonesse, dans le quartier de la Fauconnière honore sa mémoire.

Le Général Durand et son fils Pierre en 1916
(Archives communales)

La propriété d'Orgemont *(Collection SHAGPF)*

Centre de rééducation des blessés nerveux Arnouville-Gonesse à Orgemont *(Collection particulière M Lepage)*

Assistance aux blessés nerveux de la guerre. - Ecole de rééducation d'Arnouville Gonesse (S.-et-O.)
Le Réfectoire.

La propriété d'Orgemont accueille les blessés de guerre.

A partir de l'automne 1918, la démobilisation s'organise progressivement. Le retour des hommes dans leurs foyers s'échelonne sur de longs mois et la réadaptation à la vie civile n'est pas exempte de difficultés pour ces hommes souvent blessés, sinon profondément traumatisés par l'expérience du front. La prise en charge de ces victimes, longtemps encore après la fin des hostilités, consiste pour les plus gravement atteints en soins prodigués dans des établissements spécialisés tel le château d'Arnouville qui accueille les blessés nerveux de la guerre ou le manoir d'Orgemont à Gonesse. Elle donne également lieu au versement de pensions en application de la loi du 31 mars 1919.

Plusieurs états nominatifs établis entre 1922 et 1928, conservés dans les archives de Gonesse, témoignent des pathologies et infirmités constatées chez les hommes démobilisés. Ces listes comportant près de 130 noms établissent pour chacun des bénéficiaires le taux d'invalidité retenu selon la nature de la blessure reçue ou de la maladie contractée ou aggravée en service. On remarque ainsi un nombre important de cas de troubles psychiques et nerveux consécutifs aux conditions de vie effroyables dans les tranchées mais aussi aux terrifiants effets des bombardements d'artillerie.

Altération du jugement et de l'association d'idées, céphalées, commotion cérébrale, débilité mentale, dépression, convulsions, épilepsie, troubles de l'équilibre, bouffées délirantes, surdité sont les termes retenus pour qualifier les séquelles gardées de telles épreuves.

On relève également dans les états de nombreux exemples de blessures à la tête ayant entrainé la trépanation ou la perte partielle ou totale de la vue. C'est précisément la fréquence de ce type de blessure qui avait conduit en 1915 l'armée française et un peu plus tard l'armée allemande à équiper de casques d'acier les soldats qui jusqu'alors portaient au combat de simples képis, calots ou casques à pointe en cuir bouilli.

Les cas d'amputations par suite de blessures par éclats d'obus ou gangrenées faute de soins sont également fréquents : perte d'un membre, parfois de deux…L'absence totale d'hygiène dans les tranchées, la présence des cadavres qui empuantissent et polluent l'air et l'eau, la boue, le froid, la vermine ont pour évidente conséquence les affections pulmonaires : tuberculose, pneumonie, bronchite. Enfin l'arme chimique ayant fait son apparition au cours du conflit, beaucoup de soldats vont souffrir pour le restant de leurs jours des effets de l'ypérite, encore appelé gaz moutarde.

Relevé dans la liste établie en mars 1927 et probablement incomplète, le cas d'un homme accueilli comme beaucoup d'autres dans le centre de rééducation des mutilés de guerre installé dans les bâtiments du domaine d'Orgemont, a valeur d'exemple. Reconnu invalide à 100 %. Le diagnostic qui accompagne l'octroi de la pension en dit long sur les épreuves qu'il a endurées.

« *Troubles cérébraux et névropathiques, suites de commotion par ensevelissement. Céphalées, vertiges, sensibilité au bruit, grande instabilité, émotivité, pleurs faciles, possibilité d'affaiblissement intellectuel, lacune des souvenirs, incapacité de se livrer à aucune occupation, même passagère…* »

L'inauguration du monument aux morts le 1er novembre 1920 *(Archives communales)*

1er novembre 1920

Le monument aux morts est inauguré

A l'automne 1914, l'optimisme des premiers jours de guerre et la certitude d'une victoire acquise en quelques semaines ne sont plus de mise. Aucun des belligérants n'a pu emporter la décision, malgré la violence des combats et les pertes terribles enregistrées depuis les batailles aux frontières jusqu'à celle de la Marne. La guerre s'enlise dans un immense réseau de tranchées qui court de la mer du Nord jusqu'à la frontière suisse.

A Gonesse, la liste des soldats tués ou disparus en l'espace d'à peine trois mois est déjà longue d'une vingtaine de noms. Dès le mois de novembre 1914, l'idée d'honorer leur mémoire prend forme. Le Conseil municipal décide de réserver à leurs dépouilles une place particulière dans le cimetière et envisage d'y édifier un monument commémoratif.

Un premier monument est construit dans le cimetière par les militaires du 232e régiment d'infanterie territoriale durant les premiers mois du conflit. Au rond-point du cimetière, ces soldats procèdent également à des travaux de pavage. Le 19 décembre 1915, le Conseil municipal, à titre de récompense décide d'allouer à ces soldats une gratification de 50 francs prélevée sur les dépenses imprévues de l'exercice courant.

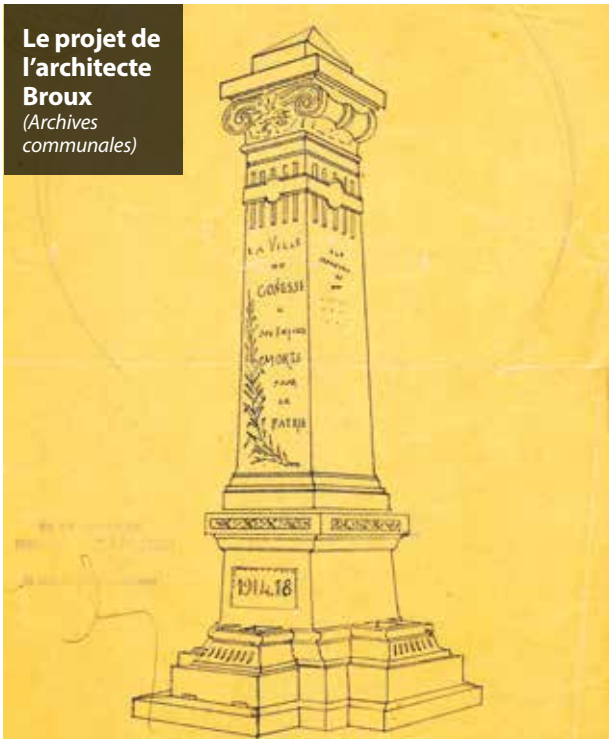

Le projet de l'architecte Broux *(Archives communales)*

La question du monument revient à l'ordre du jour à l'issue du conflit. Le 4 mai 1919, le Conseil municipal entérine le choix de l'emplacement fait en 1914 et charge l'architecte communal, Monsieur Broux d'élaborer quelques projets. Parmi les quatre présentés, les élus s'en tiennent au premier, lequel consiste en un monument en pierre dure avec soubassement en granit pour un coût estimé de 16 200 francs. La Ville souhaite en voir achever la construction pour le 1er novembre 1919 et entend assumer seule la dépense, sans recours à une quelconque souscription publique.

Un devis descriptif et un mémoire établi par l'entreprise Cunault de Pantin est approuvé par le préfet de Versailles pour un montant ramené à 16 000 francs le 1er mars 1921. Entre temps, en août 1920, Messieurs Rain, Faglin, Meunier et Descamps sont chargés de toutes les questions intéressant l'inauguration de ce monument et le 17 septembre 1920, le Conseil fait droit à la demande de madame Alric d'y inscrire le nom de son mari, mort des suites de maladie contractée en service et demande au maire de veiller à ce que l'inauguration se fasse avec solennité.

Le registre des délibérations du Conseil municipal ne se fait pas l'écho de cette inauguration qui a lieu, comme dans la commune voisine de Goussainville, le 1er novembre 1920, jour de la Toussaint. Il est toutefois bien question de l'édification de ce monument pour justifier le refus de la Ville de financer celui dédié à la mémoire des instituteurs de Seine-et-Oise morts à la guerre. « *Un monument élevé au cimetière perpétue la mémoire de tous les Français tués de 1914 à 1920. A son grand regret, le conseil municipal ne pourra aider, par une subvention, la réalisation du vœu du comité, le budget de Gonesse étant des plus pauvres* » (délibération du 12 fév. 1921).

C'est dans la presse locale qu'il faut rechercher le compte rendu de cette cérémonie, publié dans le numéro du 6 novembre 1920 de la Tribune de Seine-et-Oise. Le cortège formé à 15 heures sur la place de la mairie comprenait, dans l'ordre, les mutilés et veuves de guerre, les pompiers et les sociétés de gymnastique, les commerçants démobilisés, les enfants des écoles et les vétérans de 1870. Parmi les officiels accompagnant le maire et ses conseillers, le représentant du préfet. L'Echo Pontoisien consacre également dans son édition du 4 novembre quelques lignes à l'événement. « *C'est le 1er novembre, dans les brumes automnales d'une Toussaint douce et triste que fut inauguré le Monument à la mémoire des enfants du pays, morts pour la France. La cérémonie, simple et touchante, se déroula devant une nombreuse assistance et laissa au cœur de chacun une impression profonde* ».

Quelques années plus tard la paroisse prend l'initiative d'apposer une plaque « *à la mémoire aimée des enfants de Gonesse morts pour la Patrie* ». Fixée au mur du bas-côté nord de l'église Saint-Pierre Saint-Paul, elle est solennellement bénie le 14 novembre 1926. La grand'messe est célébrée par l'abbé Fort, sous-directeur du Petit-Séminaire, décoré de la Croix de guerre. L'office est accompagné par la chorale paroissiale et au grand orgue par Mademoiselle Fernande Meunier qui joue la marche funèbre de Chopin, tandis que deux chanteur de l'Opéra, Messieurs Lefèvre et Dupuis interprètent des airs de Bach, Gounod, Massenet

Plaque à la mémoire des enfants de Gonesse morts pour la Patrie
Eglise Saint-Pierre Saint-Paul *(Archives communales)*

En 1950, le monument aux morts du cimetière est restauré. Le chapiteau de style ionique qui le surmontait est supprimé et ses quatre faces sont recouvertes de plaques de granit de Finlande sur lesquelles sont ajoutés les noms des Gonessiens tombés lors du second conflit mondial.

« *Afin de promouvoir le devoir de mémoire, nous souhaitons ramener le monument aux morts parmi les vivants* ». Le maire de Gonesse, Jean-Pierre Blazy, exprime ainsi le vœu de la municipalité, en cette période de commémoration du centenaire de la Grande Guerre, de perpétuer le souvenir des victimes civiles et militaires des conflits qui ont ensanglanté le XXe siècle. L'impossibilité technique de déplacer le monument actuel, trop fragile, a justifié le projet de construire pour le 11 novembre 2017, un nouveau lieu de mémoire, porteur d'un message de paix pour les générations à venir.

Soldats gonessiens morts pour la France 1914-1918

ALRIC Eugène, classe 1898, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 26 juin 1880. Brigadier au 4e escadron du train. Mort à l'hôpital auxiliaire n° 286 de Marines (Seine-et-Oise) des suites de maladie contractée en service le 18 décembre 1918.

BARBIER Alphonse Eugène, classe 1893, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 1er août 1873. Soldat de 2e classe au 113e régiment d'infanterie territoriale. Mort dans le naufrage du Gallia le 4 octobre 1916.

BARBIER Edmond, classe 1914, né à Paris (5e arrondissement) le 22 juillet 1894. Caporal au 77e régiment d'infanterie. Tué au Bois-Sénécat (Somme) le 18 avril 1918.

BAROIN Georges Emile, classe 1903, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 12 janvier 1883. Sous-lieutenant au 102e régiment d'infanterie. Mort des suites de ses blessures à Tincourt, au nord-ouest de Venteuil (Marne) le 18 juillet 1918.

BASTARD Jules, classe 1894, né à Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire) le 13 avril 1874. Soldat de 2e classe à la 6e section d'infirmiers de l'hôpital complémentaire n° 12 de Vadelaincourt (Meuse). Mort à l'hôpital complémentaire n° 12 des suites de blessures provoquées par une bombe d'avion ennemi le 5 septembre 1917.

BAVEREL Georges Lucien, classe 1904, né à Vincennes (Seine) le 27 août 1884. Soldat de 2e classe au 289e régiment d'infanterie. Tué à Barcy (Seine-et-Marne) le 6 septembre 1914.

BERNARD Julien Adrien, classe 1914, né à Garges-lès-Gonesse (Seine-et-Oise) le 15 novembre 1894. Soldat de 2e classe au 45e régiment d'infanterie. Décédé à Gonesse le 25 mai 1915.

BERTEVILLE Roger Georges, classe 1912, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 26 juillet 1892. Sous-lieutenant au 149e régiment d'infanterie. Tué à Vaudesson (Aisne) le 23 octobre 1917.

BIZUEL Adrien Maurice, classe 1914, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 19 juin 1894. Caporal fourrier au 321e régiment d'infanterie. Tué à Saint-Jans-Coppel près de Bailleul (Nord) le 4 mai 1918.

BLARY Auguste Adrien, classe 1911, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 3 avril 1891. Brigadier au 114e régiment d'artillerie lourde. Mort des suites de ses blessures à l'hôpital d'évacuation n° 6 à Baleycourt (Meuse) le 25 février 1916.

BLARY Louis Julien, classe 1893, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 19 juillet 1873. Caporal à la 8e compagnie du 22e régiment d'infanterie territoriale. Mort à l'ambulance 3/11 de Verdun (Meuse) des suites de blessures de guerre, le 15 janvier 1917.

BLONDEEL Jean Joseph Paul Gaston, classe 1914, né à Esquelbecq (Nord) le 23 juin 1894. Soldat au 45e régiment d'infanterie. Mort des suites de ses blessures à Mametz (Somme) le 17 décembre 1914.

BOIN Robert Pierre Ernest, engagé volontaire, classe 1919, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 7 août 1899. Soldat de 2e classe au 46e régiment d'infanterie. Mort à l'hôpital militaire complémentaire n° 31 de Sens (Yonne) des suites de maladie contractée en service le 9 décembre 1916.

BOISSY Marcel Jules Paul, classe 1916, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 17 novembre 1896. Soldat de 2e classe au 14e régiment d'artillerie de campagne. Mort des suites de maladie contractée en service à Uskub (Serbie) le 12 novembre 1918.

BOITIEUX Georges Emile Louis, classe 1906, né à Poeuilly (Somme) le 8 décembre 1886. Soldat de 2e classe au 150e régiment d'infanterie. Tué à Verdun (Meuse) le 25 mai 1916.

BONNEVIE Auguste Jules Pierre, classe 1917, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 3 août 1897. Soldat de 2e classe au 154e régiment d'infanterie. Tué au nord-est de Verdun (Meuse) le 20 août 1917.

BONNIN Barthélemy. Classe 1908, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 17 novembre 1897. Soldat au 154e régiment d'infanterie. Décédé à l'ambulance américaine de Neuilly (Seine) le 23 avril 1917.

BOULDOIRES Gaston Gabriel, classe 1905, né à Paris le 16 novembre 1885. Soldat de 2e classe au 417e régiment d'artillerie lourde. Mort des suites de maladie contractée en service à l'hôpital auxiliaire de Saint-Denis (Seine) le 28 octobre 1918.

BOULIN Pierre Paul Gilbert, classe 1907, né à Mauregard (Seine-et-Marne) le 4 février 1887. Soldat au 245e régiment d'infanterie. Tué à Villers-sur-Bar (Ardennes) le 27 août 1914.

BOURDEAU Emile André, classe 1901, né à Lormes (Nièvre) le 30 novembre 1881. Soldat de 2e classe au 4e régiment de zouaves. Tué à Nieuport (Belgique) le 9 mai 1915.

BOURE Auguste Fernand, classe 1910, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 6 août 1890. Canonnier au 317e régiment d'artillerie lourde. Tué à Elincourt-Sainte-Marguerite (Oise) le 25 avril 1918.

BOURGEOIS Gaston Paul Léon, classe 1878, né à Clichy (Seine) le 19 février 1878. Soldat au 236e régiment d'infanterie territoriale. Tué à Neuville-Saint-Vaast (Pas-de-Calais) le 31 mai 1915.

BOYARD Georges Henri, classe 1904, né à Paris (20e arrondissement) le 1er décembre 1884. Caporal au 289e régiment d'infanterie. Mort des suites de ses blessures à l'hôpital de Soissons (Aisne) le 30 novembre 1914.

BRIE Georges Alexis, classe 1908, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 30 avril 1888. Caporal au 51e régiment d'infanterie. Tué à Blesmes (Marne) le 9 septembre 1914.

BROTONNE Marcel Achille, classe 1911, né à Sarcelles (Seine-et-Oise) le 20 mai 1891. Soldat de 2e classe au 65e régiment d'infanterie. Tué à Mesnil-les-Hurlus (Marne) le 25 septembre 1915.

CAILLIEZ Anatole Auguste Georges, classe 1908, né à Fins (Somme) le 19 janvier 1888. Caporal au 118e régiment d'infanterie. Tué à Arnes (Ardennes) le 8 octobre 1918.

CAMPIN Gaston, classe 1914, né à Mitry-Mory (Seine-et-Marne) le 4 décembre 1894. Tirailleur de 2e classe au 11e régiment de marche de tirailleurs algériens. Tué le 25 août 1918 à la ferme de Carnoy près d'Orval (Oise).

CAMPIN Léon Auguste, classe 1912, né à Mitry-Mory (Seine-et-Marne) le 7 juin 1892. Maître pointeur au 5e régiment d'artillerie de campagne. Tué le 20 septembre 1914 à Bonval, commune de Saint-Christophe (Aisne).

CAMPIN René, classe 1917, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 18 novembre 1897. Soldat de 2e classe au 62e régiment d'infanterie. Tué à Crémery (Somme) le 26 mars 1918.

CAMUS Georges Félix, classe 1902, né à Moussy-le-Vieux (Seine-et-Marne) le 17 mars 1882. Soldat de 2e classe au 2e bataillon de chasseurs à pied. Mort le 16 avril 1915 à l'hôpital n° 8 de Troyes (Aube) des suites de maladie contractée en service.

CARDON Henri, classe 1907, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 11 novembre 1886. Soldat de 2e classe au 4e régiment de zouaves de marche. Mort des suites de ses blessures à l'hôpital mixte de Limoges (Haute-Vienne) le 28 septembre 1914.

CARLIER Gabriel René, classe 1917, né à Attainville (Seine-et-Oise) le 1er novembre 1897. Soldat de 2e classe au 154e régiment d'infanterie. Tué au nord-est de Candor (Oise) le 28 août 1918.

CARON Jules Etienne, classe 1889, né à Lons-le-Saunier (Jura) le 6 mai 1870. Adjudant au 22e régiment d'infanterie territoriale. Mort à l'hôtel-Dieu de Rouen (Seine-inférieure) le 6 mars 1918 des suites de maladie contractée en service.

CHAMPION Alphonse, classe 1915, né à Vendeuil (Aisne) le 12 juillet 1895. Soldat de 2e classe au 272e régiment d'infanterie. Tué à Tahure (Marne) le 6 octobre 1915.

CHANDIVERT Paul Auguste Constant, classe 1901, né à Paris le 14 mars 1881. Adjudant au 120e régiment d'infanterie. Tué au bois de la Gruerie (Marne) le 29 novembre 1914.

CHARLES Théodore Désiré, classe 1904, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 17 mai 1884. Soldat de 2e classe au 267e régiment d'infanterie. Tué à Monceau sur Oise (Oise) le 28 août 1914.

CHERAULT Léon, classe 1905, né à Nesles (Somme) le 11 avril 1885. Clairon au 320e régiment d'infanterie. Tué au nord-est de Golbach (Alsace) le 21 juin 1917

CHEVILLOT Ferdinand Pierre, classe 1903, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 19 avril 1883. Soldat au 150e régiment d'infanterie. Décédé à Gonesse (Seine-et-Oise) des suites de ses blessures le 22 août 1924.

CHILOT Marcel André Henri, classe 1912, né à Nancy (Meurthe-et-Moselle), le 20 mai 1892. Caporal au 69e régiment d'infanterie. Tué à Morhange (Lorraine) le 20 août 1914.

COLAS Maurice Philippe, classe 1910, né à Château-Chinon (Nièvre) le 30 juillet 1890. Caporal au 4e régiment de zouaves de marche. Tué le 10 novembre 1914 à Pipegaële (Belgique).

COUSIN Edouard, classe 1914, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 31 août 1892. Sergent au 5e régiment d'infanterie coloniale. Mort des suites de ses blessures le 16 février 1915 à l'ambulance n° 5 de la 55e division d'infanterie à Salvange, commune de Rarécourt (Meuse).

DAMOREAU Eugène Félix, classe 1913, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 7 décembre 1893. Soldat de 2e classe au 146e régiment d'infanterie. Tué à Zonnebecque (Belgique) le 6 avril 1915.

DAMOREAU Georges Emile, classe 1916, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 20 mai 1896. Soldat de 2e classe au 20e régiment d'infanterie. Mort des suites de ses blessures à l'ambulance 4/53 à Meaux (Seine-et-Marne) le 8 septembre 1918.

DANVEAU Marcel Alfred, classe 1903, né à Orbec (Calvados) le 4 novembre 1883. Caporal au 119e régiment d'infanterie. Décédé des suites de maladie contractée en service à Fismes (Marne) le 28 novembre 1915.

DAVID Camille Henry, classe 1901, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 29 juillet 1881. Soldat de 1ère classe au 150e régiment d'infanterie. Tué au Mont-Sapigneul (Aisne) le 16 avril 1917.

DEBROUWER Marcel, né au Parc-St-Maur (Seine) le 7 août 1896. Soldat au 87e régiment d'infanterie. Décédé à Gonesse le 30 décembre 1918.

DEKEYSER François, classe 1910, né au Blanc-Mesnil (Seine-et-Oise) le 7 avril 1890. Soldat de 2e classe au 4e régiment de zouaves de marche. Tué à la ferme de Metz (Aisne) le 3 novembre 1914.

DELCAMBRE Eugène Elie Edouard, classe 1918, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 1er avril 1898. Soldat de 2e classe au 128e régiment d'infanterie. Tué à Rozet-Saint-Albin (Aisne) le 21 juillet 1918.

DELHAYE Charles, classe 1897, né à Orsinval (Nord) le 1er juin 1877. Soldat au 251e régiment d'infanterie. Décédé à l'hôpital de la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne) le 12 juin 1917.

DEMOERLOOSE Ernest Félix, né à Livry (Seine-et-Oise) le 18 septembre 1880. Décédé le 20 juillet 1918 à Gonesse.

DESCAMPS Moïse Patrice, né au Mesnil-en-Arrouaise (Somme) le 18 décembre 1871. Soldat au 13e régiment d'infanterie territoriale. Décédé à Gonesse le 15 avril 1921.

DESGREY Lucien, classe 1906, né à Paris le 12 juillet 1886. Sergent au 267e régiment d'infanterie. Tué à Monceau-sur-Oise (Aisne) le 28 août 1914.

DEVILLERS Julien Arthur, classe 1916, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 30 mars 1896. Soldat de 2e classe au 128e régiment d'infanterie. Tué à Esnes, cote 304 (Meuse) le 1er septembre 1917.

DIARD Auguste Pierre, classe 1903, né à Saulieu (Côte-d'Or) le 9 mars. Soldat de 2e classe au 23e régiment d'infanterie coloniale. Mort des suites d'une intoxication par les gaz à l'ambulance 16/1 à Sézanne (Marne) le 28 juillet 1918.

DOCO Louis Marie, classe 1917, né à Lens (Pas-de-Calais) le 15 octobre 1897. Soldat de 2e classe au 35e régiment d'infanterie. Tué à la Croix-Saint-Gilles à 1 km au sud-ouest de Liry (Ardennes) le 5 octobre 1918.

DOUARD Jules Paul, classe 1909, né à Franconville (Seine-et-Oise) le 7 avril 1889. Caporal au 75e régiment d'infanterie. Tué devant Douaumont (Meuse) le 14 mars 1916.

DOULET Jean Antoine, Classe, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 14 avril 1890. Soldat de 2e classe au 72e régiment d'infanterie. Mort pour la France le 19 septembre 1914 au bois de la Gruerie, commune de Binarville (Marne).

DRIGEARD Alexandre Onésiphore, classe 1911, né à Saint-Denis (Seine) le 31 août 1891. Soldat de 1ère classe au 4e régiment de zouaves de marche. Mort des suites de ses blessures à l'ambulance 4/54 de Landrecourt (Meuse) le 9 août 1916.

DUBARLE André Louis, classe 1896, né au Thillay (Seine-et-Oise) le 19 octobre 1876. Soldat de 2e classe au 4e bataillon territorial de chasseurs. Mort des suites de maladie contractée en service à l'hôpital temporaire n° 24 de Bruyère-en-Vosges (Vosges) le 20 juin 1917.

DUBOIS Charles Amédée, classe 1903, né à Equancourt (Somme) le 21 février 1883. Soldat au 409e régiment d'infanterie. Mort des suites de blessures de guerre à la Chesnaye (Oise) le 18 mai 1916.

DUBOIS Louis Edmond, classe 1913, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 24 mai. Soldat de 2e classe au 28e régiment d'infanterie. Mort des suites de ses blessures à l'hôpital auxiliaire n° 250 à Juvisy-sur-Orge le 22 septembre 1914.

DUBOIS Louis Lucien, classe 1899, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 20 septembre 1879. Soldat de 2e classe au 287e régiment d'infanterie, tué au bois des Loges à Ecuvilly (Oise) le 16 août 1918.

DUBOIS Paul Julien, classe 1911, né à Saint-Ouen (Seine) le 26 mai 1891. Soldat de 2e classe au 146e régiment d'infanterie, mort des suites de ses blessures à l'hôpital de Nancy (Meurthe-et-Moselle) le 26 août 1914.

DUBUS Florentin Ernest, classe 1899, né à Boulogne-sur-Mer (Pas de Calais) le 5 mai 1879. Soldat de 2e classe au 272e régiment d'infanterie territoriale. Mort des suites de ses blessures à l'ambulance 8/2 de Trigny-sur-Marne (Marne) le 28 avril 1917.

DUFOUR Eugène Arthur, classe 1902, né à Méru (Oise) le 3 janvier 1882. Caporal au 51e régiment d'infanterie. Tué à Vienne-le-Château (Marne) le 5 novembre 1914.

DUPLACIEUX Victor Joseph, classe 1905, né à Arnouville-lès-Gonesse (Seine-et-Oise) le 7 mars 1885. Deuxième canonnier-conducteur au 3e régiment d'artillerie coloniale. Mort à Gonesse des suites de maladie contractée en service le 20 novembre 1915.

DUPUIS Gabriel Louis, classe 1917, né à Sarcelles (Seine-et-Oise) le 18 mars 1897. Soldat de 2e classe au 155e régiment d'infanterie. Tué à Hourges-en-Santerre (Somme) le 28 avril 1918.

DUPUIS Hubert Marie Auguste, classe 1907, né à Garges-lès-Gonesse (Seine-et-Oise) le 21 janvier 1887. Soldat de 2e classe au 66e bataillon de chasseurs à pied. Tué au Ravin des Meurissons, côte 285 (Marne) le 14 juillet 1915.

DURIER François Auguste, classe 1910, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 27 mai 1890. Caporal au 51e régiment d'infanterie. Tué à Tahure (Marne) le 1er octobre 1915.

DUTHIE Alfred, classe 1912, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 9 janvier 1892. Soldat de 2e classe au 269e régiment d'infanterie. Tué à Carency (Pas-de-Calais) le 12 mai 1915.

FANCHON Georges, classe 1913, né à Saint-Quentin (Aisne) le 20 mars 1893. Soldat de 2e classe au 21e régiment d'artillerie de campagne. Tué le 22 août 1914 à Neufchâteau (Belgique).

FARE Armand Etienne, classe 1914, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 31 octobre 1894. Brigadier au 62e régiment d'artillerie de Campagne. Mort des suites de blessures de guerre à l'hôpital auxiliaire de Caen (Calvados) le 1er août 1915.

FOURNIER Charles Louis Clément, classe 1901, né au Thillay (Seine-et-Oise) le 16 janvier 1881. Soldat de 2e classe au 26e bataillon de chasseurs à pied. Tué à Lamorville (Meuse) d'un éclat d'obus à la tête, le 23 septembre 1914.

FOY André Henri Gabriel, classe 1915, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 8 mai 1895. Soldat de 2e classe au 102e bataillon de chasseurs à pied. Tué à Verdun (Meuse) le 18 janvier 1917.

FRAPART Camille Louis Eugène, classe 1898, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 8 novembre 1878. Sergent-major au 133e régiment d'infanterie. Mort des suites de maladie contractée en service à l'hôpital temporaire n° 62 de Gravelines (Nord) le 12 novembre 1918.

GELHAR Charles Albert, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 30 août 1894. Soldat au 53e régiment d'infanterie. Décédé à Nice (Alpes-Maritimes) le 4 janvier 1922.

GENICOUD Léonard Eugène Louis, classe 1890, né à Paris (Seine) le 21 novembre 1890. Soldat de 2e classe au 146e régiment d'infanterie. Décédé à Gonesse (Seine-et-Oise) des suites de ses blessures le 16 août 1917.

GERARD Charles François Victor, classe 1909, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 28 décembre 1889. Soldat de 2e classe au 67e régiment d'infanterie. Tué à Beuveilles-Longuyon (Meurthe-et-Moselle) le 22 août 1914.

GERMAINE Alfred Eugène, classe 1910, né à Jumeauville (Seine-et-Oise) le 11 juillet 1890. Sergent au 72e régiment d'infanterie. Tué aux Eparges (Meuse), le 23 avril 1915.

GOBLET Auguste, classe 1904, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 3 juin 1884. Soldat de 2e classe au 34e régiment d'infanterie coloniale. Mort des suites d'intoxication par les gaz à l'hôpital allemand de la forteresse de Saint-Clément à Metz le 11 juillet 1915.

GOBLET Charles Auguste, classe 1908, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 2 octobre 1888. Soldat de 2e classe au 2e régiment de zouaves. Tué au bois de Chaulnes (Meuse) le 16 décembre 1916.

GOULARD Jules Arthur, classe 1912, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 4 novembre 1892. Soldat de 2e classe au 28e régiment d'infanterie. Tué d'un éclat d'obus à la tempe à Noulettes (Pas-de-Calais) le 25 mai 1915.

GOULARD Jules Athanase, classe 1892, né au Thillay (Seine-et-Oise) le 27 décembre 1872. Sergent au 27e régiment d'infanterie. Mort à l'ambulance n°1/87 de Westvleteren (Belgique) le 13 février 1916.

HAINAUX Achille Noël, classe 1907, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 25 décembre 1887. Soldat de 1ere classe au 26e bataillon de chasseurs. Mort des suites de ses blessures à l'hôpital temporaire n° 16 de Beauvais (Oise) le 4 avril 1918.

HANTSON Alexandre, classe 1904, né à Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise) le 13 mars 1884. Soldat de 2e classe au 67e régiment d'infanterie. Tué à Monceau-sur-Oise (Aisne) le 28 août 1914.

HANTSON Alfred, classe 1913, né à Ferrière-la-Grande (Nord) le 13 novembre 1893. Soldat de 2e classe au 147e régiment d'infanterie. Mort des suites de ses blessures à l'ambulance de Sainte-Ménehould (Marne) le 26 décembre 1914.

HEBBE Maurice Léon, classe 1915, né à Gonesse (Seine-et-oise) le 14 août 1895. Sous-lieutenant au 2e de marche du 1er régiment étranger (Légion Etrangère). Mort des suites de ses blessures à l'hôpital n° 267, hôtel Lutétia à Paris le 22 mai 1915.

HERVY Emile Etienne dit Yaya, classe 1889, né à Goussainville (Seine-et-Oise) le 2 mai 1879. Soldat de 2e classe au 267e régiment d'infanterie. Mort des suites de maladie contractée en service à Dhuisel (Aisne) le 3 octobre 1915.

JAMESSE Alexandre, classe 1913, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 15 novembre 1893. Sous-lieutenant au 118e régiment d'infanterie. Tué à Laffaux (Aisne), le 7 avril 1917.

JOANNIN Henri Michel, classe 1913, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 9 février 1893. Caporal au 355e régiment d'infanterie. Tué à la ferme de Bazicourt, commune de Grandlup-sur-la-Souche (Aisne) le 26 octobre 1918.

JOUVIN Louis, classe 1879, né à la Frette (Seine-et-Oise) le 3 avril 1879. Soldat de 2e classe au 23e régiment d'infanterie territoriale. Tué à Puisieux (Aisne) le 4 octobre 1914.

JUILLIEN Alexandre Grégoire, classe 1900, né à Paris (Seine) le 3 septembre 1890. Caporal fourrier au 9e régiment d'infanterie coloniale. Décédé à Hanoï le 10 juin 1914.

KARMANN Louis Bruno, classe 1914, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 6 octobre 1894. Caporal au 75e régiment d'infanterie. Disparu à Fleury (Meuse) le 3 juin 1916.

LABOUE Edouard Paul, classe 1900, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 5 janvier 1880. Soldat de 2e classe au 67e régiment d'infanterie. Tué aux Eparges (Meuse) le 6 avril 1915.

LALONDE Etienne Auguste, classe 1914, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 1er septembre 1894. Soldat de 2e classe au 76e régiment d'infanterie. Tué à Bouchavesnes (Somme) le 12 octobre 1916.

LALONDE Victor Ernest, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 19 avril 1875. Soldat au 68e régiment d'infanterie territoriale. Décédé à Gonesse (Seine-et-Oise) le 6 mai 1917.

LANDREAT Louis Pierre, classe 1905, né à Celles-sur-Ource (Aube), le 5 juin 1885. Chasseur de 2e classe au 1er bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique. Tué au Mont Perthois (Marne) le 17 avril 1917.

LANGLOIS Paul, classe 1913, né à Sannois (Seine-et-Oise) le 5 mars 1892. Soldat de 2e classe au 164e régiment d'infanterie. Tué au bois de Ville Herbebois, commune d'Ornes (Meuse) le 24 février 1916.

LAUMAIN Jean, classe 1913, né à Château-Chinon (Nièvre) le 16 juillet 1893. Soldat de 2e classe au 22e régiment d'infanterie coloniale. Disparu en forêt de Jaulnay (Meuse) le 27 août 1914.

LAVAULT Claude, classe 1912, né à Saint-Hilaire-en-Morvan (Nièvre) le 8 mai 1891. Soldat de 2e classe au 164e régiment d'infanterie. Tué au Bois de l'Herbebois (Meuse) le 23 février 1916.

LEBRUN Charles Louis, classe 1913 né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 2 mai 1893. Soldat de 2e classe au 147e régiment d'infanterie. Disparu au bois de la Gruerie (Marne) le 1er novembre 1914.

LECROCQ Désiré Alfred, classe 1917, né à Cormicy (Marne) le 21 février 1897. Soldat de 2e classe au 93e régiment d'infanterie. Tué au Plessier-Huleu (Aisne) le 30 mai 1918.

LEDOUX André Henri Gaston, classe 1913, né à Paris (18e arrondissement) le 16 mai 1893. Canonnier au 5e régiment d'artillerie lourde. Mort des suites de ses blessures au château de Manouville (Meurthe-et-Moselle) le 18 avril 1915.

LEDUC Georges Arthur, classe 1892, né à Saint-Mard (Seine-et-Oise) le 9 novembre 1872. Soldat de 2e classe au 35e régiment d'infanterie territoriale). Mort des suites de maladies contractée en service à l'hôpital mixte d'Albi (Tarn) le 27 décembre 1914.

LEDUC Paul Joseph, classe 1908, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 3 janvier 1888. Caporal au 4e régiment de zouaves de marche. Tué à Veldoëke (Belgique) le 8 novembre 1914.

LE NAOUR Yves Elie, classe 1902, né à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) le 19 novembre 1881. Caporal au 71e régiment d'infanterie. Tué à Anzin-Saint-Aubin (Pas-de-Calais) le 26 février 1915.

LEROY Joseph, classe 1910, né à Paris (11e arrondissement) le 28 août 1890. Soldat de 2e classe au 128e régiment d'infanterie. Tué à Maurupt-le-Montois (Marne) le 13 septembre 1914.

LESAGE Alfred Marcel Julien, né au Thillay (Seine-et-Oise) le 21 juin 1878, décédé à Gonesse (Seine-et-Oise) le 20 septembre 1916.

LESAGE Julien Victor, classe 1902, né au Thillay (Seine-et-Oise) le 15 décembre 1882. Sergent au 150e régiment d'infanterie. Tué au bois de la Gruerie (Marne) le 25 février 1915.

LEVEQUE Camille Louis, classe 1903, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 23 mai 1883. Soldat de 2e classe au 267e régiment d'infanterie. Tué à Urvilliers (Aisne) le 29 août 1914.

LONGE Robert Adrien Joseph, classe 1918, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 22 février 1898. Soldat de 1ère classe au 147e régiment d'infanterie. Tué à Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) le 27 mai 1918.

MAHOUDEAU Pierre Eugène Marie, classe 1903, né à Paris le 27 avril 1883. Soldat de 2e classe au 23e régiment d'infanterie coloniale. Mort des suites de maladie contractée en service à l'hôpital auxiliaire n° 234, collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs à Paris le 17 mai 1915.

MAILLARD Louis Gabriel, classe 1910, né à Mesnil-sous-Vienne (Eure) le 22 juin 1890. Canonnier conducteur au 25e régiment d'artillerie lourde. Tué à Bouchavesnes (Somme) le 20 septembre 1916.

MANCEAU Maurice Joseph, classe 1910, né à Lencloitre (Vienne) le 10 juillet 1890. Soldat de 1ere classe au 355e régiment d'infanterie. Tué à Douaumont (Meuse) le 25 mai 1916.

MARTIN Louis, classe 1897, né à Mer (Loir-et-Cher) le 20 septembre 1877. Adjudant au 230e régiment d'artillerie, tué à Trosly-Breuil (Oise) le 22 juin 1918.

MARTIN Maurice : pas d'informations. Confusion possible avec Louis Martin.

MIGNIERE Julien Louis, classe 1912, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 27 février 1892. Soldat de 2e classe au 8e régiment du génie. Mort des suites de maladie contractée en service à l'hôpital de Châlons-sur-Marne (Marne) le 27 septembre 1918.

MOINDRON Ernest Louis Benjamin, classe 1893, né à Fontenay-le-Comte (Vendée) le 29 décembre 1873. Gendarme de la gendarmerie de Vendée. Décédé à l'infirmerie militaire, rue des Récollets, Paris (10e arrondissement) le 18 octobre 1915.

MOREAUX Marius, classe 1911, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 26 février 1891. Sergent au 25e bataillon de chasseurs. Mort des suites de ses blessures à l'hôpital complémentaire de Toulouse (Haute-Garonne) le 5 janvier 1915.

NOTEL Charles Léon, classe 1908, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 5 mars 1888. Soldat de 2e classe au 51e régiment d'infanterie. Tué à la Harazée (Marne) le 1er janvier 1915.

PELLERAT Marie Maurice, classe 1901, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 13 février 1881. Adjudant au 324e régiment d'infanterie. Tué à la carrière de la Montagne d'Attiche à Dreslincourt (Oise) le 9 Juin 1918.

PELTIER Maurice Pierre, classe 1909, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 7 juillet 1889. Caporal au 4e régiment d'infanterie. Tué à Juvincourt (Aisne) le 16 avril 1917.

PERRU François, classe 1897, né à Loguivy-Plougras (Côtes-du-Nord) le 29 janvier 1873. Soldat à la 5e section des chemins de fer de campagne. Mort à l'hôpital de Gonesse des suites de maladie contractée en service le 30 septembre 1915.

PETIT Louis Eugène Emile, classe 1897, né à Fontenay-en-Parisis (Seine-et-Oise) le 20 août 1877, marié. Soldat de 2e au 324e régiment d'infanterie. Tué à Biaches (Somme) le 17 juillet 1916.

POIRET Guillaume Marie Henri Xavier, classe 1910, né à Paris (9e arrondissement) le 3 mars 1890. Sergent au 106e bataillon de chasseurs. Tué à Barrenkopf (Alsace) le 22 juillet 1915.

POMMIER Florentin Léon, classe 1910, né à Pont-Sainte-Maxence (Oise) le 1er novembre 1890. Soldat de 2e classe au 1er régiment de zouaves. Tué au combat de la Creute (Aisne) le 25 septembre 1914.

PONTHIEUX Charles, classe 1912, né à Us (Seine-et-Oise) le 21 juin 1892. Soldat de 2e classe au 24e régiment d'infanterie. Mort des suites de ses blessures à l'hôpital auxiliaire n° 32 d'Angoulême (Charente) le 22 septembre 1914.

QUINTIN Lucien Emile, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 8 avril 1897. Deuxième canonnier au 29e régiment d'artillerie de campagne. Décédé à Gonesse (Seine-et-Oise) le 13 mai 1922.

REMY Lucien Louis, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 23 janvier 1878. Soldat au 73e régiment de tirailleurs sénégalais. Décédé accidentellement en gare de Saint-Denis (Seine) le 9 novembre 1917.

RIBES Jean, classe 1895, né au Cheylard (Ardèche) le 9 août 1915 caporal fourrier au 2e bataillon de chasseurs à pied. Tué à Saint-Eloy (Belgique) le 10 novembre 1914.

ROLLE Louis Léon, classe 1896, né à Clichy (Seine) le 27 juillet 1876, marié. Soldat à la 22e section de commis et ouvrier d'administration. Décédé à l'hôpital temporaire du Panthéon à Paris (5e arrondissement) le 28 décembre 1918.

ROUCHY Louis Joseph Pierre, classe 1899, né à Saint-Cernin (Cantal) le 27 août 1879. Soldat de 2e classe au 237e régiment d'infanterie. Mort des suites de ses blessures à l'ambulance 5/38 de Verdun (Meuse) le 28 mars 1916.

ROUSSEL Léon Marie, classe 1892, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 15 novembre 1872. Capitaine au 174e régiment d'infanterie. Tué à Verdun (Meuse) le 11 mars 1916.

RUFFEL André Pierre, classe 1913, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 15 juin 1893. Soldat de 2e classe au 74e régiment d'infanterie. Tué en captivité lors d'un bombardement à Septsarges (Meuse) le 4 avril 1917.

SARRAZIN Arthur Julien, classe 1901, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 21 décembre 1882. Sergent au 67e régiment d'infanterie. Tué aux Eparges (Meuse) le 20 février 1915.

SIMON Gabriel, classe 1912, né à Cossaye (Nièvre) le 4 mai 1892. Soldat de 2e classe au 39e régiment d'infanterie. Disparu au Châtelet (Belgique) le 22 août 1914.

SOPT Joseph, classe 1895, né à Pardines (Puy-de-Dôme), le 20 mai 1875. Soldat de 1ere classe au 103e régiment d'infanterie territoriale. Décédé suite à un accident imputable au service à la station-magasin de Lyon (Rhône) le 18 février 1915.

SOUPLET Alfred Emile, classe 1900, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 5 avril 1890. Soldat de 2e classe au 402e régiment d'infanterie. Disparu à Sainte-Marie-à-Py (Marne) le 29 septembre 1915.

SOUPLET Hyacinthe Victor, classe 1901, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 22 mars 1883. Soldat de 2e classe au 147e régiment d'infanterie. Disparu au Bois de la Gruerie (Marne) le 5 janvier 1915.

SUTEAU Fernand, classe 1913, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 22 novembre 1893. Caporal au 7e régiment de marche de zouaves. Tué à Roclincourt (Pas-de-Calais) le 4 janvier 1915.

TETART Gustave Marie, classe 1903, né à Aytré (Charente-Maritime). Sapeur au 8e régiment du génie. Décédé à Gonesse (Seine-et Oise) le 20 juillet 1919.

THIERRY Vincent, classe 1896, né à Saint-Ygeaux (Côtes-du-Nord) le 21 août 1876. Soldat de 2e classe au 73e régiment d'infanterie. Disparu à Boesinghe (Belgique) le 22 avril 1915.

THOMAS Louis Gabriel dit Canard, classe 1908, né à Stains (Seine) le 7 février 1888. Soldat de 2e classe au 67e régiment d'infanterie. Mort des suites de ses blessures à l'ambulance 3/6 de Landrecourt (Meuse) le 5 juillet 1916.

THUILLIEZ André Joseph, né à Esnes (Nord) le 9 octobre 1881. Mort pour la France à l'hôpital mixte du fort de l'Est à Saint-Denis (Seine) le 2 novembre 1918.

TIMBERT Georges Marcel, classe 1913, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 4 mai 1893. Clairon au 251e régiment d'infanterie. Tué par éclat d'obus au ventre à la Miette, commune de Juvincourt, au nord de Berry-au-Bac (Aisne) le 28 mai 1917.

TOP Emile Louis, classe 1906, né à Arnouville-lès-Gonesse (Seine-et-Oise) le 2 août 1886. Clairon au 203e régiment d'infanterie. Mort des suites de ses blessures à l'ambulance 12/8 de Rampont (Meuse) le 15 juillet 1916.

TRANOIT Alfred Ferdinand, classe 1917, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 30 mai 1897. Soldat de 2e classe au 154e régiment d'infanterie, tué le 16 août 1918 aux Loges, au nord-est de Conchy-les-Pots (Oise).

TRICHET Henri Achille, classe 1912, né à Villers-Hélon (Aisne) le 22 février 1892. Soldat de 2e classe au 70e régiment d'infanterie. Tué à Vezaponin (Aisne) le 30 mai 1918.

TROCMET Marcel Adrien, classe 1912, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 24 février 1892. Soldat de 2e classe au 51e régiment d'infanterie. Tué à Villers-la-Loue (Belgique) le 22 août 1914.

TULASNE Etienne Noël Alexis Paul Henri, classe 1911, né à Paris le 18 avril 1891. Brigadier au 62e régiment d'artillerie. Tué à la Carrière des Mitrailleurs à Landrecourt (Meuse) le 23 août 1917.

TRICHET Henri Achille, classe 1912, né à Villers-Hélon (Aisne) le 22 février 1892. Soldat de 2e classe au 70e régiment d'infanterie. Tué à Vezaponin (Aisne) le 30 mai 1918.

VENOT Paul Henri, classe 1901, né à Gonesse (Seine-et-Oise) le 24 février 1883. Sergent au 350e régiment d'infanterie. Tué à Verdun (Meuse) le 24 mai 1915.

VIBERT Charles Auguste, classe 1903, né à Ver (Oise) le 3 juillet 1883. Deuxième canonnier servant au 2e régiment d'artillerie. Mortellement blessé par éclats d'obus au bois de la Hazelle (Meurthe-et-Moselle) le 26 juin 1915.

WARME Edmond Gustave Paul, classe 1906, né à Roye (Somme) le 15 février 1886. Deuxième canonnier conducteur au 107e régiment d'artillerie lourde. Tué à la position de la batterie près de la côte 378 devant Verdun, (Meuse) le 15 octobre 1917.

DEMAIN
AUJOURD'HUI
HIER